

Bientôt, nous serons tous morts, mes frères !

Nous avons reçu deux lettres de Monsieur Georges Bidault, domicilié à Pau, une datée du 3 avril 1996, l'autre du 9 avril.

Son cousin, nous écrit-il, lui a fait parvenir un exemplaire du numéro 67 de notre bulletin «Le M.R.P. vous parle». Ce qui lui a permis de prendre connaissance «avec une grande attention» des textes et des photos que nous avons consacrés à la mémoire de Georges Bidault et à son épouse, mais aussi de déplorer les erreurs que ces documents comportent.

A savoir que la personne qui accompagne Georges Bidault, en haut de la page 4, n'est pas son épouse mais la Senora Eva Peron, «homme fort» de l'Argentine ; que Suzane Borel fut reçue au concours des Affaires étrangères en 1930 et non pas en 1929 ; que le Congrès du M.R.P. a porté Bidault à la présidence du mouvement en mai 1949 et non pas en mai 1948. Il ajoute que le scrutin sur la levée de l'immunité parlementaire de Bidault par l'Assemblée Nationale le 5 juillet 1962 ne fait pas apparaître 167 députés absents, mais 37 abstentions volontaires, 109 députés ne prenant pas part au vote (principalement les M.R.P.) et 21 excusés ou absents par congé, ce qui n'a pas la même signification.

Notre honorable correspondant a raison sur tous ces points, sauf peut-être sur la Senora Eva Peron car nous avons trouvé cette photo dans un ouvrage historique où Bidault, indique la légende, est accompagné de son épouse ; au surplus, nos souvenirs sur les deux personnes, sur leurs silhouettes notamment, nous incitent à croire que notre version est la bonne. Mais nous cherchons à vérifier...

La seconde lettre de Monsieur Georges Bidault est un relevé de remarques et de rectifications - sur huit pages très denses - faites à la lecture de l'ouvrage intitulé «Georges Bidault», de Jean-Claude Demory, à qui il rend néanmoins hommage pour son travail considérable. Nous reviendrons sur ces remarques dans un prochain bulletin...

En attendant, nous remercions sincèrement ce correspondant inconnu de nous en dépit d'un nom très connu, car il nous donne l'occasion de rappeler qui nous sommes à l'Amicale du M.R.P. et ce que nous tentons de faire.

Nous ne sommes pas des historiens mais d'anciens militants du M.R.P., bénévoles, démunis des moyens matériels adéquats (le bulletin coûte beaucoup plus cher que le produit des abonnements), très peu nombreux et vieux de surcroît.

Ce que nous tentons de faire ? Avec des archives publiques et des ouvrages historiques mais aussi et surtout avec nos archives et les souvenirs et les documents des acteurs et des témoins survivants, rappeler que le M.R.P. ne fut pas un parti ordinaire mais un phénomène sociologique d'exception qui traversa la scène politique comme un météore brillant mais passager parcourant le ciel.

Le M.R.P. en effet ne fut pas l'entrée en politique d'une classe sociale ou d'un syndicat d'intérêts ; non, dans la lignée d'une tradition populaire spiritualiste, le M.R.P. est né en 1944 des sacrifices consentis pas la jeunesse chrétienne engagée dans la Résistance. La lutte clandestine dans les réseaux, le combat armé dans les maquis, parfois jusqu'à la torture, la déportation et la mort, avaient servi de blason à ses inventeurs.

Puis, la Libération venue, ses militants furent animés par la vocation du service, non pas par l'acharnement à faire une carrière rapide. Ils ne piquaient pas dans les caisses car ils n'en avaient même pas l'idée. Ils menaient leur combat politique et électoral sans se protéger des risques du métier par des artifices, car ce n'était pas dans leur nature. Et ils se battaient bien, sans compter et sans calculer, puisque, dans une société qui évoluait très vite en se référant à des critères tout différents, le M.R.P. allait tout de même tenir durant vingt ans.

Voilà pourquoi nous tentons de persuader ceux qui possèdent des documents authentiques - récits, témoignages, illustrations - sur les créateurs et les animateurs du M.R.P. (et non pas sur ses électeurs, qui constituaient un magma hétérogène) :

- de nous informer d'abord ;

- de nous les communiquer (en photocopie) ensuite si leur utilisation est possible ;

- et même de nous aider directement dans notre travail de rédaction ; notre bulletin grandirait et jouerait ainsi plus efficacement le rôle que nous avons l'ambition de lui donner.

Que l'on nous comprenne bien : il ne s'agit pas pour nous de concurrencer ou de faire en double les travaux des historiens de la IV^e République, mais d'établir la vérité sur cette jeunesse chrétienne du milieu du siècle qui surgit brusquement sur la scène politique. Si nous réussissons, nous aurons apporté le complément qui manque encore aux travaux des historiens de cette période ; ils ont beaucoup traité de l'électorat du M.R.P. mais pratiquement pas du corps social de ses militants qui, lui seul, a créé l'événement.

Alors, pourquoi hésiter, pourquoi remettre à plus tard, pourquoi attendre l'occasion de rectifier nos erreurs ? Ne nous faisons pas d'illusions sur le sort qui est réservé aux archives personnelles, grandes ou petites, de chacun d'entre nous, tous ces papiers que nous avons tendance à considérer comme le trésor de l'Avare ! La guerre de 1939-45, la Résistance, le M.R.P., la IV^e République sont allés rejoindre les vieilles lunes depuis au moins deux générations et, pour notre entourage, nous radotons quand nous en parlons comme s'il s'agissait de problèmes d'actualité. En douteriez-vous, amis lecteurs ? Nous serons encore tièdes dans notre cercueil que nos descendants, chérubins mignons et abonnés à Internet, se hâteront de porter nos sacro-saintes archives à la décharge !

Allons, soyons clairvoyants : si nous accordons encore aujourd'hui quelque valeur à notre ancien engagement dans le M.R.P., remplissons notre devoir de mémoire, pour l'Histoire.

Mais faisons-le tout de suite, car, bientôt, nous serons tous morts, mes frères !

Jacques PARINI

NOTRE PLUS SÛRE RAISON D'ESPÉRER

En ce début d'été ensoleillé, les Français s'interrogent sur l'avenir, tant les signaux de l'actualité mélangent à plaisir menaces et espoirs, progrès et reculs. Que d'événements ! Que d'incertitudes !

Elles ne se limitent pas à la conjoncture économique. Citons pêle-mêle l'assassinat des sept moines français en Algérie et la réponse que la manifestation d'union sacrée du Trocadéro lui a heureusement donnée ; la crise européenne déclenchée par la maladie de la vache folle ; les conséquences difficilement prévisibles des élections israéliennes sur le processus de paix au Moyen-Orient ; celles aussi des élections présidentielles en Russie - mais aussi le Conseil de l'OTAN du 3 juin qui ouvre la voie à la création d'un pôle européen de défense au sein de l'Alliance Atlantique, notre objectif depuis plus de quarante ans...

Tout cela risque de nous faire oublier une autre échéance : la Conférence intergouvernementale ouverte entre les Quinze au Conseil Européen de Turin. L'avenir, voire la survie de l'Union Européenne, dépendent de son issue.

L'enjeu de cette conférence est d'une importance majeure. Il s'agit d'une part d'améliorer le fonctionnement des institutions européennes pour les rendre plus efficaces - par l'extension du vote à la majorité pondérée - et plus démocratiques, en les rendant plus proches des citoyens, d'autre part de doter la politique étrangère commune, de sécurité et de défense, prévue par le traité de Maastricht, d'instruments opérationnels qui puissent en faire une réalité. Il en va de même en ce qui concerne les problèmes d'intérêt commun de la sécurité intérieure de l'Europe (drogue, police, justice).

Il s'agit en définitive d'empêcher que l'élargissement de l'Union - déjà lourde à manier à Quinze - aux pays d'Europe Centrale et Orientale candidats à l'adhésion (ils sont aujourd'hui une dizaine) n'aboutisse à sa destruction ou à sa dilution dans une vaste zone de libre échange sans ambition ni cohésion.

Les négociations, d'une durée d'un an, s'annoncent très difficiles tant sont complexes les questions à résoudre et multiples les divergences entre les Quinze, avec la circonstance aggravante d'un gouvernement britannique aujourd'hui paralysé et paralysant.

Il importe avant tout que les pays ayant la volonté et la capacité d'aller de l'avant vers la monnaie unique, vers une diplomatie et une défense communes, ne soient pas empêchés de le faire. Cela dépend d'abord de l'accord entre la France et l'Allemagne. Le destin de l'Europe repose pour l'essentiel sur la volonté commune de nos deux pays, et en particulier du chancelier Kohl et du Président de la République français. Dieu merci cette volonté existe. Face aux défis et aux menaces d'un monde instable et dangereux c'est là notre plus sûre raison d'espérer.

Jacques MALLET

Il y a 50 ans, en juin 1946, POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UN DÉMOCRATE-CHRÉTIEN ÉTAIT ÉLU CHEF DU GOUVERNEMENT ET CHEF DE L'ÉTAT.



Le 2 juin 1946, le M.R.P. gagne les élections législatives et devient le premier parti de France, avec 163 députés à la seconde Assemblée Nationale Constituante.

Le 19 juin, cette assemblée élit Georges Bidault président du Gouvernement provisoire de la République française. Quel bouleversement dans les habitudes, les pesanteurs, les conformismes ! Quelle espérance !

Le projet de nouvelle Constitution a été rejeté par référendum, le 5 mai. Il faut donc en faire un autre. C'est la tâche de la nouvelle Constituante.

En attendant, il n'y a toujours pas de président de la République et c'est le président du Conseil (c'est ainsi que l'on appelait alors le Premier ministre) qui en remplit les fonctions. Ainsi, c'est Georges Bidault qui, en qualité de chef de l'Etat, promulguera la Constitution de la Quatrième République, adoptée par référendum le 13 octobre 1946.

Il a 46 ans en ce mois de juin 1946 (il est né le 5 octobre 1899). Il a été le chef de la Résistance intérieure, au péril de sa vie chaque jour et chaque nuit, durant un an. Le voilà chef du Gouvernement et chef de l'Etat. Il est démocrate-chrétien...

Les chrétiens ont désormais toute leur place dans la République.

J.P.

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE

tenue le 22 mars 1996, Salle Clémenceau au Sénat

ACTUALITÉS

La séance est ouverte à 14 h 30.

Rappelant que, depuis notre dernière assemblée générale, nous avons été informés de 53 décès de nos amis, le Président Jacques Mallet invite l'assistance à observer une minute de silence.

Ce moment de recueillement écoulé, il présente les excuses de nos amis empêchés d'assister à notre rencontre dont, particulièrement : Pierre Pflimlin, Maurice Schumann, Pierre-Henri Teitgen.

Il rappelle également que nous sommes conviés d'abord à nous rendre, à 17 heures, à la crypte de l'Eglise Saint-Sulpice pour assister à un office à la mémoire de nos amis décédés (la liste de ceux-ci sera distribuée sur place) ; ensuite, à 18 h 30, dans les salons de la présidence du Sénat, où une réception nous est offerte par le président René Monory.

Compte rendu d'activité du secrétaire général.

Chers amis,

On succède à Jean Coville ; on ne le remplace pas ! Aussi, ne vous étonnez pas que l'essentiel de mon compte rendu d'activité au cours de l'année écoulée n'ait pas la saveur de ceux de notre ami, lequel s'attachait à restituer la démarche de notre Amicale dans le prolongement historique de son courant fondateur et à tracer les perspectives de son devenir dans le style vibrant qui est le sien.

Je me bornerai à évoquer l'activité de notre Bureau et à rappeler les manifestations auxquelles nous avons participé ou que nous avons organisées.

Sachez d'abord que dans la gestion quotidienne de notre fonctionnement nous avons connu quelques difficultés.

• S'agissant des archives du M.R.P.

Contrairement à ce que nous pouvions attendre de «Force Démocrate», héritière du C.D.S., lequel nous avait concédé l'usage de locaux pour accueillir nos archives en compensation de notre renonciation à l'acquisition de la pièce actuellement utilisée par les «Jeunes Démocrates», nous n'avons pu obtenir la reconduction de cette «faveur» et sommes actuellement submergés et encombrés de caisses d'archives dans les locaux de notre permanence, la rénovation du siège de «Force Démocrate» ne permettant pas de donner asile aux dites archives.

Reste qu'après avoir envisagé diverses solutions votre Bureau a obtenu de nos amis de la Fondation Robert Schuman (5, rue de Médicis, Paris VIème) la possibilité d'y déposer nos archives, moyennant une participation aux aménagements nécessaires, étant souligné que le volume des dites archives risque fort de s'accroître si, comme nous l'espérons, elles s'enrichissent des fonds conservés par plusieurs de nos amis de province, voire de fiches microfilmées touchant la documentation stockée par la Bibliothèque Nationale.

Notons que nous sommes fréquemment sollicités par des étudiants curieux de puiser aux sources pour la rédaction de thèses portant sur l'histoire de la IVème République, celle du M.R.P. ou du courant démocrate chrétien. Or, faute d'un classement utilisable, nous ne pouvons guère répondre utilement à leurs requêtes.

Notre ami Henri Poumerol, qui a accepté la lourde charge de la mise en ordre de ce fatras, vous suggérera, au cours de nos débats, la création d'une fondation qui serait susceptible de recevoir une subvention du ministère de la Culture, ce qui pourrait peut-être nous permettre le recours à des vacataires rémunérés.

• S'agissant de la rénovation de nos locaux et de l'acquisition de matériel et de mobilier ad hoc, nous sommes dans l'expectative en attendant de savoir si les nécessités de la

rénovation des locaux de «Force Démocrate» ne vont pas nous conduire à transporter notre permanence dans une autre partie de l'immeuble.

Etant souligné que, sauf à altérer nos excellentes relations avec «Force Démocrate», nous pourrions, forts de nous référer à l'acte d'acquisition de nos locaux qui est précis quant à la nature de nos lots, nous refuser à tout transfert. Reste qu'en dépit des complications juridiques à prévoir, nous pouvons avoir intérêt à l'échange pour peu qu'il nous soit favorable et non onéreux. Je vous demanderai de laisser à votre Comité directeur l'initiative de la décision à prendre, le cas échéant.

• S'agissant du contentieux avec la Société Lucia, le contrat d'acquisition des locaux de notre permanence (souscrit en 1990) stipule que, dans le cas où cette Société n'aurait pas utilisé les droits de propriété commerciale attachés aux locaux précités dans les deux ans de la vente, celle-ci serait susceptible de nous en réclamer le prix.

N'ayant pas eu l'occasion d'exercer ces droits (ce qui reste à démontrer), la Société Lucia nous demande le paiement de la soulte prévue au contrat, soit 107.057 francs.

Or, considérant que cette clause est entachée de nullité faute d'objet réel, nous avons, conjointement avec les autres parties prenantes (C.D.S. et Amicale du C.D. ; France Forum), saisi un avocat de cette affaire, ce dont nous avons informé la Société Lucia par lettre recommandée.

Ces jours derniers, la Société Lucia nous a fait savoir qu'elle réfute notre argumentation. L'affaire en est là.

• S'agissant de notre Bulletin de liaison dont nous reparlerons à l'occasion de la reddition des comptes de l'Amicale, il semble que sa nouvelle orientation ait été appréciée par nos lecteurs. Je voudrais, à cette occasion, remercier celui qui a pris en charge sa mise en forme, notre ami Jacques Parini, malheureusement absent aujourd'hui, ainsi que Georges Verpraet, qui nous a fourni de nombreuses et passionnantes chroniques. Reste que je fais appel à toutes les bonnes volontés pour nous adresser des témoignages susceptibles d'enrichir les bulletins à venir.

En vous priant d'excuser ce long exposé touchant l'aspect matériel de l'activité de votre Bureau, j'en viens aux manifestations auxquelles nous avons participé.

• Le 24 novembre 1995, à 17 h, nonobstant les difficultés de transport inhérentes aux grèves que vous savez, devant «Le veilleur de pierre», place Bellecour à Lyon, à l'endroit même où Gilbert Dru et quatre de ses compagnons d'infortune furent assassinés le 24 juillet 1944, notre président, moi-même ainsi que plusieurs de nos amis lyonnais, anciens M.R.P., avons représenté notre Amicale à l'hommage qui était rendu à ces héros par nos amis Diligent et Stasi à l'occasion du dépôt d'une gerbe au nom de «Force démocrate», laquelle tenait, ce jour-là, son congrès constitutif à Lyon.

• **Le 25 janvier 1996**, la plupart d'entre nous participaient à notre banquet annuel dans le cadre prestigieux des salons de la présidence du Sénat, mis à notre disposition par le Président Monory, ce qui constituait une heureuse occasion de rencontre, d'autant que la chère était de qualité. Reste qu'il est apparu que l'audition du conférencier convié à cette réunion n'a pas reçu l'attention qu'elle méritait, en raison d'une acoustique inadaptée à cette salle et, plus encore, du brouhaha inhérent à la joie des retrouvailles. Si l'expérience d'un exposé était renouvelée, il conviendrait de la situer au dessert.

A noter qu'en dépit du report de ce banquet prévu initialement début décembre, les grèves en étant la cause, nous étions 132 convives. Je vous laisse à penser les complications que votre Secrétariat a eu à supporter du fait de ce report.

• **Le 13 mars 1996**, votre Secrétaire général et plusieurs membres de votre Bureau représentaient l'Amicale à l'occasion de la promotion par François Bayrou et «Force Démocrate» du livre de notre regretté ami, Pierre Letamandia, sur l'histoire du M.R.P.

Faisant un simple compte rendu d'activité je laisserai à notre président et à l'assemblée le soin d'aborder les projets d'avenir en précisant, toutefois, que votre Bureau a émis le vœu que nos assemblées générales se trouvent plutôt en juin qu'en mars.

Mis aux voix, le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

En l'absence de Jacques Gissinger, notre trésorier, retenu exceptionnellement par ailleurs, c'est le représentant du cabinet chargé de la comptabilité de l'Amicale qui nous présente succinctement son rapport, lequel, au demeurant, vous a été distribué.

Il ressort des documents mis à votre disposition que l'exercice 1995 se caractérise par un déficit d'exploitation de 49.928,21 F et que l'apparente bonne santé de la trésorerie (+ 43.614,79 F) tient au fait que nous avons cédé des valeurs en portefeuille pour 165.652,21 F (dont 62.000 F de plus-value).

Cyriaque Decamme fait observer que, sans doute, l'exercice 1995 a connu deux débours importants, mais non renouvelables : à la hauteur de 10.000 F une participation à l'édition de la thèse de Pierre Letamandia sur l'histoire du M.R.P. et, à la hauteur de 73.000 F environ, le coût de l'emploi d'octobre 1994 à avril 1995 d'un vacataire appelé au classement des archives du M.R.P..

Toutefois, il convient de prévoir pour 1996 le coût de l'équipement et de la rénovation de nos locaux (non encore chiffrables en raison des impondérables rappelés dans le rapport d'activité), de même qu'une participation à la publication des colloques qui seront évoqués ultérieurement par notre président.

Reste que le gros morceau de la dépense revient à la confection et à la diffusion de notre bulletin, «Le M.R.P. vous parle», soit environ 100.000 F ramené à 85.000 F, compte tenu du remboursement de la T.V.A., alors que les recettes correspondant aux abonnements ne s'élèvent qu'à 8.000 F (266 abonnés pour un tirage de 2.500 et un fichier d'environ 2.000 noms).

De plus, il faut remarquer que les recettes sont dues pour l'essentiel aux revenus du portefeuille (environ 62.000 F) et à une plus-value de cession (également 62.000), tandis que les cotisations des adhérents, au nombre de 236, ne représentent que 28.400 F ! D'où une situation d'autant plus préoccupante

que la manne des produits financiers ne peut que décroître sous le double effet de cessions de valeurs en portefeuille et du renouvellement à leur échéance des valeurs d'emprunt par des obligations de moindre rendement.

C'est pourquoi plusieurs d'entre nous se sont interrogés sur la nécessité de limiter le tirage de notre bulletin au seul profit des abonnés à jour de leur cotisation ainsi qu'aux relais d'opinion dont on peut attendre un accueil favorable : universitaires, journalistes, politiques dont les membres du Bureau seront appelés à dresser la liste.

Une lettre personnelle sera adressée, au cours des prochaines semaines, aux adhérents retardataires dans le paiement de leur cotisation et aux attributaires du bulletin qui souvent, depuis longtemps, n'ont pas souscrit d'abonnement.

Dans l'immédiat, il propose, comme l'a autorisé à le faire le Comité directeur tenu le matin, d'augmenter de 10 F le montant de l'abonnement qui serait, alors, de 40 F pour les adhérents de l'Amicale et de 50 F pour les seuls abonnés, d'autant que le coût des envois postaux vient d'être majoré.

Aux questions des participants concernant les impôts et charges mentionnés dans les tableaux du rapport, le Secrétaire général donne les éclaircissements souhaités.

Le Commissaire aux comptes ayant donné son approbation à ceux-ci, le rapport financier est adopté à l'unanimité ainsi que la majoration du prix de l'abonnement.

Contenu du «M.R.P. vous parle»

Le président se réjouit de constater que le contenu des récents numéros du bulletin a été particulièrement apprécié et remercie Jacques Parini de l'excellent et patient travail qui a permis cette réussite et il se félicite du concours précieux que nous apportent les chroniques de notre ami Georges Verpraet.

Un débat est alors engagé sur la finalité du rôle de notre association dont notre Bulletin est l'expression.

Faut-il se contenter d'évoquer un passé glorieux, mais révolu ? Eviter l'engagement politique compte tenu de l'évolution des comportements des héritiers de notre tradition ? Débattre des valeurs à défendre à la lumière de l'actualité ?

Pour les divers intervenants, dont Jean Coville, André Diligent, Jean Cailleux, Monique Badénès, Josette Buchou, nous ne pouvons pas laisser prescrire le message du M.R.P., qui soit demeurer la conscience du centrisme.

En conséquence, ils souhaitent que soit :

- rappelé le message du M.R.P. comme ses apports aux réalisations sociales, avancées démocratiques, reconstruction du pays, évolution de la France d'Outre-Mer comme des institutions et particulièrement son engagement dans la construction européenne ;

- défendue la grande entreprise européenne si celle-ci lui semble menacée ;

- rempli le vide doctrinal dont souffre notre jeunesse déboussolée.

Il en est ainsi décidé.

Comité d'honneur

Le Secrétaire général porte à la connaissance de l'Assemblée que le Bureau souhaite que deux de nos éminents collègues qui ont apporté à notre Amicale le concours constant de leur dévouement entrent au Comité d'honneur, à savoir : André Fosset, ancien ministre, et Jean Coville, ancien secrétaire général.

Cette proposition est adoptée par acclamations.

Comité directeur

Les statuts de l'Amicale prévoient un renouvellement du tiers du Comité directeur tous les deux ans. Celui-ci comporte actuellement 41 membres pour un effectif qui peut aller de 9 à 45 membres. Il convient donc de renouveler 14 sièges.

- 8 sortants : Suzanne Boulay, Josette Buchou, Marguerite Colin, Jean Coville, Gérard Dally, Jean Teitgen, Germaine Touquet, Joseph Voyant ont demandé à être reconduits dans leurs fonctions ;

- 3 sortants : Pierre Catrice, Fernand Chaussebourg, Bertrand Chautard n'ont pas souhaité être renouvelés ;

- 3 sortants : Pierre Chantelard, Jean Chelini et Jacques Wouaquet ne se sont pas explicitement manifestés, encore que Jean Chelini eût, naguère, exprimé le souhait d'être reconduit, et Jacques Wouaquet, assidu à nos réunions, actuellement hospitalisé, n'ait pas été en mesure de se manifester ; or, de l'avis de ses amis, il aurait rarement souhaité être reconduit.

Par ailleurs, Jean Coville étant promu au Comité d'honneur, son siège devient vacant.

Nous pouvons donc considérer que nous disposons de 5 sièges explicitement libérés.

Par ailleurs, 4 sièges restent éventuellement à pourvoir pour atteindre le maximum statutaire prévu ; nous avons donc neuf sièges libres, étant, toutefois, souligné qu'il peut être souhaitable de conserver un volant de sièges disponibles pour y admettre, sous réserve d'une ratification ultérieure d'une assemblée générale, des personnalités actives et représentatives de notre courant de pensée.

Il demeure que nous avons reçu la candidature de 8 postulants : deux d'entre eux actuellement responsables respectivement de la mise en forme de notre bulletin de liaison et du classement de nos archives, à savoir Jacques Parini et Henri Pומרol, ont été sollicités par votre Bureau ; Monique Badénès qui a été l'intermédiaire active de nos accords avec la Fondation Schuman ; Claude Bénard (Eure), Bernard Esterez (Hautes Pyrénées), Jean-Pierre Gabelle (Loiret) renforceraient une représentation provinciale plutôt faible dans notre comité. Norah Josa (Paris) et Jean Prieuret (Paris), à jour de leur cotisation, sont également candidats.

Ces candidatures sont mises aux voix. Sont élus : Monique Badénès (Paris) ; Claude Bénard (Eure) ; Suzanne Boulay (Paris) ; Josette Buchou (Pyrénées-Atlantique) ; Jean Chelini (Bouches-du-Rhône) ; Jean-Pierre Gabelle (Loiret) ; Jacques Parini (Hauts-de-Seine) ; Henri Pומרol (Val-de-Marne) ; Jean Teitgen (Hauts-de-Seine) ; Germaine Touquet (Paris) ; Joseph Voyant (Rhône) ; Jacques Wouaquet.

L'examen des candidatures de Norah Josa et Jean Prieuret est ajourné à une prochaine assemblée générale, ces postulants étant absents et n'ayant donc pas été en mesure de se présenter.

Projet de colloque

Le président, Jacques Mallet, rappelle que 1996 marque le cinquantenaire de l'irruption du M.R.P. (1946) dans la vie politique française. Or, il est patent que l'avènement d'un mouvement d'inspiration démocrate chrétienne aux responsabilités du pouvoir et, par conséquent, son influence sur la conduite des affaires tant en politique intérieure (notamment, sociale) qu'extérieure (notamment, européenne) n'occupent pas la place qui est la leur aussi bien dans la mémoire collective que dans les manuels ou ouvrages historiques.

C'est pour pallier à cette carence qu'il estime nécessaire d'organiser un colloque auquel participeraient des personnalités universitaires, des témoins ayant été engagés dans l'action, des chroniqueurs et autres relais d'opinion.

Reste que, s'il a, d'ores et déjà, retenu une salle de conférences au Palais du Luxembourg pour le 10 décembre prochain, il lui faut encore prendre les contacts nécessaires, déterminer les thèmes à retenir : politique sociale, économique, étrangère, européenne, outre-mer, etc., scinder éventuellement le colloque sur plusieurs journées, prévoir l'organisation technique permettant au plus grand nombre de participer, publier les conclusions des débats, etc.

Plusieurs participants donnent leur point de vue : Jean-Pierre Prévost, André Diligent, Jean Cayeux, Henri Pומרol, Josette Buchou, Catherin, Joseph Voyant, Germaine Touquet.

Il est souhaité :

- la création d'une Commission responsable de l'organisation ;

- la réalisation d'un colloque vivant et non d'un colloque bilan ;

- que la durée du colloque soit au moins d'un jour et demi ;

- que l'on fasse appel à des amis de l'Amicale et à diverses personnalités (Jacques Tessier par exemple).

Il est demandé à J.P. Prévost de résumer son intervention dans une note utile à la préparation de cette manifestation.

Il faudra aussi consulter des archives ; nos amis en possèdent (ex. : celles de Joseph Fontanet).

Par ailleurs, il semble qu'il serait bon de ne pas oublier les évolutions des partis politiques...

Le Président Mallet remercie les intervenants de leurs suggestions. Il fera au mieux pour réaliser ces rencontres. Déjà, «France-Forum» accepterait d'assurer la publication des travaux.

Henri Pומרol suggère, pensant au devenir de l'Amicale, la création d'un Centre d'études historiques sur le M.R.P. Il propose, à cet effet, la notion suivante :

«En ce 22 mars 1996, l'Amicale du M.R.P., réunie en assemblée générale au Sénat, décide de constituer sans plus tarder un Centre d'études historiques sur le Mouvement Républicain Populaire.»

Elle fait appel à tous ceux de ses membres ou amis qui occupent actuellement des postes officiels pour qu'ils apportent leur appui à la création de ce Centre.

Elle demande instamment à tous ceux qui possèdent encore des archives ou des documents sur l'action passée du M.R.P. d'en faire don à ce Centre qui sera organisé avec méthode et rigueur.»

Celle-ci est adoptée à l'unanimité et mandat est donné au Bureau d'entreprendre les démarches nécessaires, d'autant que l'on peut en espérer obtenir d'éventuelles subventions.

Henri Pומרol suggère également l'adoption d'une motion tendant à saisir l'occasion du 50ème anniversaire de l'implantation du M.R.P. pour tenir une conférence de presse en juin 1996. Une plaque à la mémoire de Georges Bidault pourrait être apposée.

Le président craint que la conférence de presse ne soit difficilement réalisable. Il serait peut-être plus efficace de constituer des dossiers historiques qui seraient adressés aux médias. L'Assemblée approuve son président.

La séance est levée à 17 h. et les participants sont invités à se rendre à l'office organisé à l'église Saint-Sulpice, à la mémoire de nos morts.

Le Comité directeur, qui doit procéder à l'élection du Bureau, sera réuni ultérieurement.

**Le Secrétaire général
Cyril Decamme**



Robert Schuman feuilletant un manuscrit enluminé

ROBERT SCHUMAN ET LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

«Ce qui frappe chez Robert Schuman, c'est son approche essentiellement moderne»
De qui est-ce ?

Il y a dix ans, des cérémonies et des manifestations furent organisées pour célébrer le centième anniversaire de la naissance de Robert Schuman (né en 1886, mort en 1963) : le 25 juin au Sénat, à l'initiative du Président Alain Poher ; le 8 juillet à Scy-Chazelles, où est inhumé Robert Schuman, et au Palais des congrès à Strasbourg, à l'initiative de Jacques Barrot, secrétaire général du C.D.S.

Des hommes politiques exerçant de hautes responsabilités, français, allemands, italiens, luxembourgeois (Robert Schuman était né à Luxembourg), y prononcèrent des discours ou adressèrent des messages aux participants sur l'œuvre du Père de l'Europe.

Dans son numéro de septembre-octobre 1986, «Le MRP vous parle» a publié des extraits de plusieurs de ces textes : ceux d'Alain Poher, Raymond Barre, Pierre Méhaignerie, Jacques Barrot, Jean Lecanuet, Piet Buckman, Jacques Santer, Helmut Kohl, Pierre Pflimlin, alors président du Parlement européen...

Dix ans ont passé. Nous rouvrons le dossier et nous y trouvons d'autres documents : les messages adressés aux sénateurs par le Premier Ministre de l'époque, Jacques Chirac, aujourd'hui président de la République, et par le président de la République de l'époque, François Mitterrand.

Voici le début du message de Jacques Chirac et, in extenso, le message de François Mitterrand.

• **Jacques Chirac** : «Ce qui frappe chez Robert Schuman, c'est son approche économique et fonctionnelle de la construction européenne, son approche essentiellement moderne»

Il est des hommes dont la vie, je devrais plutôt dire le destin, se confond avec une grande idée, idée forte, idée civilisatrice, à laquelle les gouvernements et les peuples doivent ensuite donner vie et réalité. C'est le cas de Robert Schuman et de l'Europe.

En ce jour de juin 1986, qui marque le centième anniversaire de sa naissance, l'hommage que notre pays et la représentation nationale rendent à Robert Schuman est aussi un hommage rendu à l'Europe, grand dessein peu à peu réalisé, mais jamais achevé, grande idée déjà dans notre présent, mais toujours inscrite au cœur de notre avenir.

Que dire de l'engagement européen de Robert Schuman, sinon qu'il remonte aux premières années de sa vie ? Nul doute que les affrontements franco-allemands de 1870 et 1914, et sa famille chassée de Lorraine, tous ces événements douloureux qui laissent des traces durables dans la mémoire collective d'une région, comme dans les souvenirs d'un enfant, n'aient profondément marqué le jeune Robert Schuman, jusqu'à inspirer toute son action ultérieure.

Pourquoi, en effet, vouloir construire l'Europe, pour un jeune Lorrain né en 1886 ? La réponse tient en peu de mots : plus jamais la guerre, plus jamais ces déchirements entre des Etats que rapprochent une histoire, une civilisation, des valeurs culturelles communes, même quand les séparent des nationalismes exacerbés, ou des intérêts à court terme.

C'est cette espérance qui fit de Robert Schuman un infatigable artisan de la réconciliation franco-allemande, un partisan convaincu de la construction européenne, à laquelle il donna une impulsion décisive, notamment lorsqu'il se trouva, de 1948 à 1953, à la tête de la diplomatie française.

Cette entité européenne, si évidente, et en même temps si improbable, comment la réaliser ?

En même temps que sa conception authentiquement culturelle, et humaniste, ce qui frappe chez Robert Schuman, c'est son approche économique et fonctionnelle de la construction européenne, son approche essentiellement moderne.

Ainsi en est-il, bien sûr, de la célèbre déclaration qu'il prononça le 9 mai 1950, en lançant l'idée d'une Communauté européenne du charbon et de l'acier. Ce texte, remarquable d'audace et de générosité - car il n'allait pas de soi de placer en commun des productions alors en pleine expansion - est tout entier empreint de réalisme et traduit la volonté de créer des solidarités de fait entre Européens et des communautés d'intérêts, idée neuve et féconde.

A la fois ambitieuse et pragmatique, telle a été l'orientation donnée par Robert Schuman à la politique européenne de la

France. Telle a été, aussi, l'inspiration de l'action qui a été menée par les gouvernements français au cours des années qui ont suivi la «déclaration Schuman».

• **François Mitterrand** : «Tout était contenu dans le premier message de Robert Schuman»

Autre message aux parlementaires, celui du président de la République de l'époque : François Mitterrand, qui avait toujours conservé sa foi européenne et son admiration pour Robert Schuman, dont il avait été le jeune ministre des anciens combattants dans son gouvernement, du 24 novembre 1947 au 26 juillet 1948.

Mesdames, Messieurs,

Pour de multiples raisons liées à l'incertitude des temps, au désordre des esprits, à la faiblesse de nos institutions, peu d'hommes politiques ont pu marquer durablement de leur empreinte la difficile période qui a suivi la fin de la deuxième guerre mondiale. Robert Schuman fut de ceux-là. Bien qu'il eût gouverné sagement quand il présidait en 1947 et 1948 le Conseil des ministres et bien qu'il eût dirigé, durant près de cinq ans, notre diplomatie avec une connaissance très sûre des besoins du moment, c'est pour d'autres motifs et par une autre approche que la postérité a retenu son nom et que nous célébrons aujourd'hui sa mémoire.

L'Histoire se détermine le plus souvent par la rencontre de l'événement et d'un homme ou d'un groupe d'hommes aptes à le comprendre pour mieux le dominer. En 1945, l'événement, c'était cette soudaine absence de l'Europe partagée entre deux mondes que tout opposait, système de pensée, organisation économique et sociale, volonté de puissance, c'était la réduction de ce continent, si longtemps maître du cours des choses, à un état de dépendance.

Puisque l'Allemagne et la France, en moins de trois quarts de siècle, s'étaient par trois fois combattus sans merci, il incomba à la France et à l'Allemagne, l'une et l'autre épuisées au cœur d'une Europe détruite, d'ouvrir la voie des temps nouveaux où cesseraient enfin les défis fratricides.

Robert Schuman, par ses origines, les expériences de sa jeunesse, sa culture, ses responsabilités et ses choix de l'âge mûr, était voué à percevoir mieux que personne la dualité complémentaire de deux pays, si longtemps ennemis, puisqu'il l'éprouvait en lui-même.

L'audace imaginative de Jean Monnet, une singulière identité de destin avec Alcide de Gasperi, les affinités intellectuelles et spirituelles qui l'unissaient à Konrad Adenauer firent le reste. Sa déclaration la plus significative sans doute, celle du 9 mai 1950, fixa le but et la méthode d'une démarche qui détermine encore la construction européenne.

Le but ? Rassembler les pays prêts à se doter d'institutions

communes, et donc à renoncer aux exigences d'un droit de souveraineté intangible. Je l'entends encore dire de sa voix sourde aux journalistes qui se pressaient dans le grand salon de l'Horloge, au Quai d'Orsay : «Cinq ans presque jour pour jour après la capitulation sans condition de l'Allemagne, la France accomplit le premier acte décisif de la construction européenne et y associe l'Allemagne. Les conceptions européennes doivent se trouver entièrement transformées. Cette transformation rendra possibles d'autres actions communes impossibles jusqu'à ce jour» et, plus loin, «cette proposition réalisera les premières assises d'une fédération européenne indispensable à la préservation de la paix.

La méthode ? L'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait... Naîtra, de tout cela, une Europe solidement unie et fortement charpentée, une Europe où le niveau de vie s'élèvera grâce au groupement des productions et à l'extension des marchés qui provoqueront l'abaissement des prix. Et il annonçait à cette fin - je le cite - : «Une action immédiate sur un point limité mais décisif... Placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une haute autorité commune dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

On voit que, décidé, selon ses propres termes, «à introduire le ferment d'une communauté plus large et plus profonde», et quoiqu'il en partageât l'idéal, Robert Schuman se démarquait des revendications supranationales qui emportaient déjà l'adhésion de la plupart des militants européens. Il voulait que l'Europe avançât à son pas.

Je laisserai à d'autres le soin d'évoquer les étapes de la construction communautaire. Je rappellerai seulement, pour mémoire, qu'en dépit de reculs et de lenteurs explicables par la nature même de l'Europe et l'histoire de ses peuples, l'élan donné, il y a maintenant trente-cinq ans, dure encore et qu'il a jusqu'ici emporté les obstacles qu'accumule inlassablement devant lui le vieil attachement aux formes du passé.

Mesdames, Messieurs, le centième anniversaire de la naissance de Robert Schuman nous fournit l'occasion d'examiner ensemble les données du présent et de nous demander si, précisément, en 1986, et compte tenu des rigueurs de la crise et du repli sur soi qu'elle provoque, compte tenu également des craintes pour la paix que suscitent la courses aux armements et les tensions de toutes sortes qui déchirent tant de peuples, nous

ne nous laissons pas détourner de la grande ambition qui, seule, nous permettra d'aborder le siècle prochain avec l'espoir au cœur d'une Europe libre de son destin.

Convainquons-nous d'abord qu'il n'est pas en Europe de pays, pour ancien et glorieux qu'il soit, qui puisse maîtriser isolément sa croissance, sa monnaie, son emploi, ni atteindre à la modernité scientifique et technique par ses seules capacités nationales ; que mettre en commun nos ressources, notre savoir, nos recherches, nos industries, nos moyens de transport, la défense de notre environnement, j'en passe, après l'avoir fait pour notre agriculture, est la plus sûre manière de préserver nos acquis nationaux, nos façons d'être et de faire.

Réaliser dans les délais prévus le grand marché intérieur, harmoniser les législations sociales et fiscales, parachever l'union monétaire, accroître d'un même mouvement le concours de la Communauté au développement du tiers monde, prévoir et mettre en œuvre, par une approche exacte des réalités du moment, les moyens de notre sécurité, échanger nos cultures, voilà ce qui dépend de nous. Mais rien ne sera finalement acquis si l'on perd de vue l'ultime objectif hors duquel tout restera fondamentalement menacé : la volonté, l'union politique de l'Europe, condition non seulement de sa grandeur et de son rang, mais aussi de la grandeur et du rang dans le monde des pays qui la composent.

Mesdames et Messieurs, tout était contenu dans le premier message de Robert Schuman. Cet homme discret, modeste et bon, qu'inspirait sa foi profonde en Dieu, montrait quand il le fallait une résolution que rien ne pouvait fléchir. Homme public, sa vie obéissait à un rythme intérieur qui échappait aux agitations de l'action. Membre de son Gouvernement, je l'ai vu tel qu'il était, levé tôt le matin, abordant son travail, le bureau vide de tout papier, après une longue méditation quotidienne que nul n'aurait osé troubler.

Son projet pour l'Europe lui valut d'âpres attaques qui cherchaient à l'atteindre dans son honneur et son patriotisme. Lui qui ne connaissait ni la colère ni le ressentiment dut supporter la haine. D'où lui venait cette étonnante maîtrise qui demeure pour ceux qui l'ont connu un bel exemple d'achèvement humain ? De ce qu'il croyait aux vertus simples de notre peuple. Son patriotisme était là. Il ne doutait pas de la France.

«Vive la République !

«Vive la France !».

Il y a quarante ans, Robert Schuman prévoyait déjà

LA LIBÉRATION DES «PEUPLES DE L'EST» ET LEUR ENTRÉE DANS L'EUROPE

Après la mort de Robert Schuman, en 1963, on a trouvé dans ses archives personnelles de nombreux documents d'un grand intérêt historique, tel ce texte, alors inédit, que le revue «France-Forum» publia peu après dans son numéro 52 (novembre 1963).

Si l'on se réfère à la carrière de Robert Schuman, on peut situer la rédaction de ce texte dans la fin des années 50.

Nous devons faire l'Europe non seulement dans l'intérêt des peuples libres, mais aussi pour pouvoir y recueillir les peuples de l'Est qui, délivrés des sujétions qu'ils ont subies jusqu'à présent, nous demanderaient leur adhésion et notre appui moral.

Depuis de longues années nous avons douloureusement ressenti la ligne de démarcation idéologique qui coupe l'Europe en deux. Elle a été imposée par la violence. Puisse-t-elle s'effacer dans la liberté !

Nous considérons comme partie intégrante de l'Europe vivante tous ceux qui ont le désir de nous rejoindre dans une communauté reconstituée. Nous rendons hommage à leur courage et à leur fidélité, comme à leurs souffrances et à leurs sacrifices.

Nous leur devons l'exemple d'une Europe unie et fraternelle. Chaque pas que nous faisons dans ce sens constituera pour eux une chance nouvelle. Ils auront besoin de nous dans l'immense tâche de réadaptation qu'ils auront à accomplir.

La communauté européenne doit créer l'ambiance pour une compréhension mutuelle, dans le respect des particularités de chacun ; elle sera la base solide d'une coopération féconde et pacifique. Ainsi s'édifiera une Europe nouvelle, prospère et indépendante.

Notre devoir est d'être prêts.

«LA RÉPUBLIQUE EST PAUVRE» ET LE BUS 84

S'agissant de la carrière de Robert Schuman comme de celle de Georges Bidault, les anecdotes et les bons mots sont nombreux. En voici une que l'actualité relative à la réduction des dépenses publiques ne manque pas de nous rappeler.

Quand il travaillait tard sur un dossier, au Quai d'Orsay, Robert Schuman aimait rester seul.

Au moment de partir, il éteignait lui-même les lumières dans son bureau et dans les salles qui conduisaient jusqu'à la sortie. Parfois, l'huisier de service, le surprenant dans ces tâches domestiques, se précipitait au-devant de lui et lui disait : «Monsieur le Ministre, laissez donc, je le ferai moi-même».

- Oui, je sais, répondait Robert Schuman, mais je peux le faire moi-même dès maintenant et c'est aussi bien car la République est pauvre.

Sur quoi, il allait se poster devant l'arrêt du bus 84 qui le transporterait jusqu'à Bac-Saint-Germain, à quelque quatre cents mètres de son domicile, rue de Verneuil.

L'actualité en 1996 le démontre une fois encore : **ROBERT SCHUMAN AVAIT CINQUANTE ANS D'AVANCE SUR SON TEMPS**

Robert Schuman naît en 1886 à Luxembourg, où se sont installés ses parents, des Lorrains qui ne s'accommodaient pas de l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine par l'Empire allemand.

Adolescent, il fait ses études secondaires à Metz puis ses études universitaires à Bonn, à Berlin et à Strasbourg.

Docteur en droit, il entreprend en 1810 à Metz une carrière d'avocat.

En 1919, après la libération de l'Alsace et de la Lorraine, il est élu député de la Moselle. A la Chambre des députés, il siège sur les bancs de l'Union républicaine démocrate, puis, à partir de 1931, avec les démocrates populaires (PDP). Il préside la Commission d'Alsace-Lorraine de 1928 à 1936.

En septembre 1939, le Gouvernement le charge d'organiser l'accueil des Alsaciens et des Lorrains évacués.

En mars 1940, Paul Reynaud, nouveau président du Conseil, le confirme dans cette charge en le faisant entrer dans son gouvernement, comme sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil chargé des réfugiés. En juin, Pétain, qui forme un nouveau gouvernement après la démission de Paul Reynaud, lui demande de rester à son poste. Très pris par sa tâche, il accepte et il est ainsi amené, le 10 juillet, à voter les pleins pouvoirs au maréchal. Mais le lendemain, 11 juillet, il lui donne sa démission.

Son idée, dès lors, c'est de retrouver la population lorraine, où sa réputation est grande. Il arrive à Metz en août 1940 et, tout de suite, il proteste contre les expulsions auxquelles procèdent les Allemands. Cette audace lui vaut d'être mis en prison puis placé en résidence surveillée à Neustadt.

Il ne se résigne pas et, en 1942, il s'échappe et gagne la zone encore non occupée où il vit dans la clandestinité.

A la Libération, un jury d'honneur lui rend son éligibilité, perdue en principe depuis le vote du 10 juillet 1940. Il est difficile d'oublier qu'il a été le premier parlementaire français incarcéré par les Allemands !

Aux élections du 21 octobre 1945 - élections à la première Assemblée Nationale Constituante il retrouve son siège de député de la Moselle, comme représentant du Rassemblement démocratique de la Moselle, qu'il vient de fonder... Et, le 8 novembre, moins de trois semaines plus tard, il rejoint la Fédération M.R.P. de la Moselle, qui le porte à sa présidence. Au Palais-Bourbon, il est élu rapporteur général puis président de la Commission des Finances. Il a tout de suite un supporter de marque en la personne de Pierre Mendès-France, qui le recommande... à Georges Bidault. Si bien que le 24 juin 1946, lorsque le président du Conseil national de la Résistance forme son premier gouvernement (le M.R.P. est devenu le premier parti de France à l'issue de l'élection de la deuxième Assemblée Nationale Constituante), il le nomme ministre des Finances. C'est pour Robert Schuman le début d'une carrière historique, connue dans le monde entier...

- Ministre des Finances dans le premier gouvernement Bidault (24 juin 1946 - 16 décembre 1946).
- Ministre des Finances dans les gouvernements Ramadier (16 janvier 1947 - 24 novembre 1947).
- Président du Conseil (24 novembre 1947 - 26 juillet 1948).
- Ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement André Marie (26 juillet 1948 - 5 septembre 1948).
- Président du Conseil et ministre des affaires étrangères (5 - 11 septembre 1948).
- Ministre des Affaires étrangères dans le premier gouvernement Queuille (11 septembre 1948 - 28 octobre 1949).

- Ministre des Affaires étrangères dans le deuxième gouvernement Bidault (28 octobre 1949 - 2 juillet 1950).
- Ministre des Affaires étrangères dans le deuxième gouvernement Queuille (2 - 12 juillet 1950).
- Ministre des Affaires étrangères dans le premier gouvernement Pleven (12 juillet 1950 - 10 mars 1951).
- Ministre des Affaires étrangères dans le troisième gouvernement Queuille (10 mars 1951 - 11 août 1951).
- Ministre des Affaires étrangères (avec Maurice Schumann comme secrétaire d'Etat) dans le deuxième gouvernement Pleven (11 août 1951 - 20 janvier 1952).
- Ministre des Affaires étrangères (encore avec Maurice Schumann comme secrétaire d'Etat) dans le premier gouvernement Edgar Faure (20 janvier 1952 - 8 mars 1952).
- Ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement Pinay (8 mars 1952 - 8 janvier 1953).
- Ministre de la Justice dans le deuxième gouvernement Edgar Faure (23 février 1955 - 1er février 1956).

Soit en moins de dix ans : deux fois président du Conseil, neuf fois ministre des Affaires étrangères, deux fois ministre des finances, une fois ministre de la Justice.

En juin 1946, ministre des Finances du gouvernement Bidault, il fait procéder à l'«Inventaire de la situation financière de la France», qui, publié en décembre, démontre la nécessité d'une politique de rigueur.

Il résiste, en novembre et décembre 1947, à la tentative de prise du pouvoir de la CGT et du PC, qui organisent une série de grèves insurrectionnelles extrêmement violentes (il y a eu morts).

Le 4 avril 1949, il représente la France à la signature du traité de l'Atlantique Nord, qui va faire naître l'OTAN et éviter une troisième guerre mondiale (on en est alors très proche).

Le 5 mai 1949, il signe la Charte constitutive du Conseil de l'Europe.

Le 13 janvier 1950, il rencontre le Chancelier Konrad Adenauer à Bonn et fonde avec lui les bases de l'entente franco-allemande, nécessaire à la construction de l'Europe.

Le 9 mai 1950, à 18 heures, au Salon de l'Horloge, au Quai d'Orsay, devant 150 journalistes, Robert Schuman propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une haute autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe. C'est le lancement du Plan Schuman qui aboutira au traité du 18 avril 1951, signé à Paris, instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (C.E.C.A.). Ce traité entrera en vigueur le 25 juillet 1952.

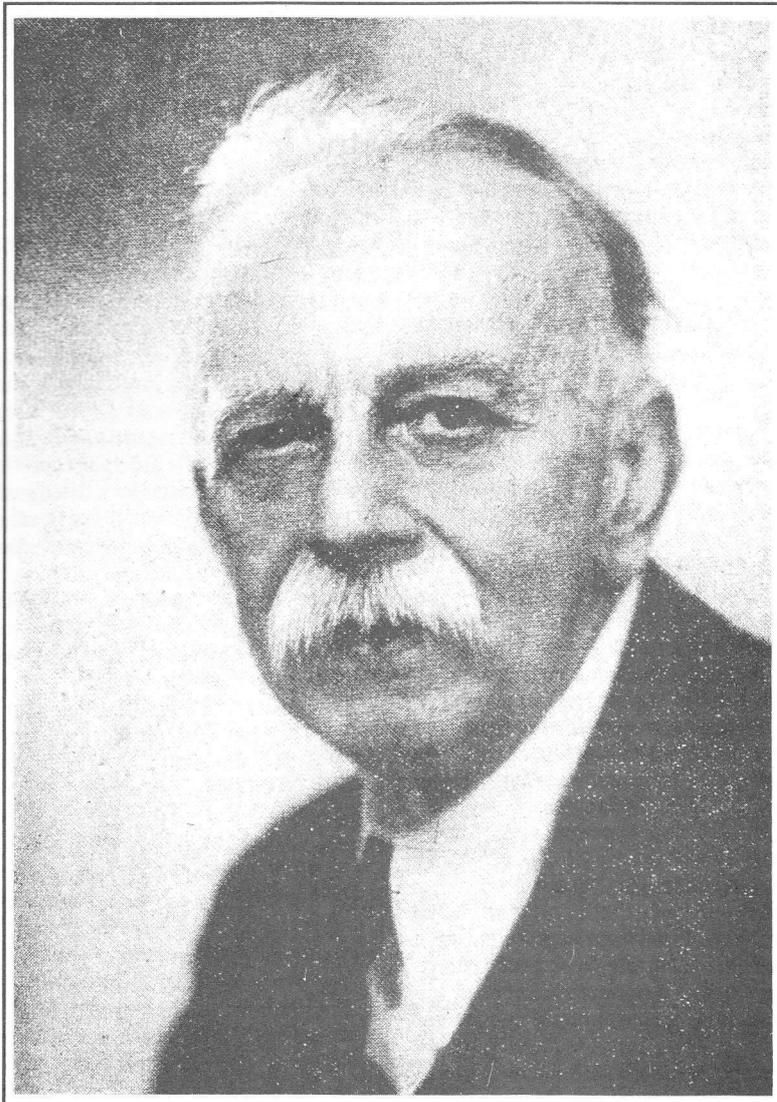
Le 27 Mai 1952, Robert Schuman signe le traité créant la Communauté européenne de défense (C.E.D.), qui sera rejeté par l'Assemblée Nationale en 1954.

Peu à peu Robert Schuman devient ainsi le Père de l'Europe, en plein accord avec Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi.

En outre, il ouvre la voie qui va permettre à la Tunisie d'accéder à l'indépendance. Ainsi, le 31 mai 1950, Louis Périllier est nommé résident général à Tunis : à cette occasion, Robert Schuman déclare que le nouveau résident a pour mission d'amener la Tunisie vers l'indépendance.

De 1958 à 1960, il préside le Parlement européen à Strasbourg. Il se retire de la vie parlementaire en novembre 1962 et il meurt en 1963 dans son village de Scy-Chazelles, en Moselle.

J.P.



MARC SANGNIER

En 1948, il a 75 ans
mais il est toujours résolu
à relever tous les défis,
inlassablement...

MARC SANGNIER OU LE DÉFI VICTORIEUX

Marc Sangnier avait une foi sans faille. Il était doué d'une capacité intellectuelle couvrant tous les domaines du savoir. Il jouait à merveille, sans effort, d'une éloquence qui, partout, bouleversait les foules, surtout les jeunes gens ; il avait une voix chaude, un parler direct, un style imagé qui rompait avec la grandiloquence de son temps.

Il a réussi, par étapes, sans violence (« L'amour plus fort que la haine » était sa devise) une révolution dans la société française : il a révélé - il y a cent ans - à la masse des catholiques français (avec d'autres mais avec plus d'éclat que les autres et en consacrant à sa mission un demi-siècle de sa vie) qu'ils pouvaient s'engager dans l'administration de la cité (on dirait aujourd'hui « dans l'action politique ») et le faire avec leur foi dans le christianisme et dans la démocratie.

Ce n'était pas une petite révolution. Au début du vingtième siècle, une classe dirigeante, tout en se réclamant de la foi chrétienne, soutenait encore que les classes supérieures, minoritaires mais riches, avaient le droit de régenter les classes inférieures, c'est-à-dire le peuple des travailleurs.

Né en 1873 dans une famille aisée, Marc Sangnier fait ses études au Collège Stanislas à Paris. Elève brillant, il obtient le Premier Prix de philosophie au Concours général, au terme du cycle secondaire. Va-t-il viser Normale Sup', section lettres ? Non, il s'intéresse à tout ; il décide de préparer son entrée à l'École Polytechnique.

Malgré un lourd programme, il trouve le temps de lancer les « Conférences de la crypte », à Stanislas. Sa vocation est déjà vivante en lui. On est en 1894. Il a vingt ans...

Dès son entrée à Polytechnique, en 1895, on le traite de dreyfusard, parce qu'il fréquente des juifs. Sa vocation s'en trouve renforcée. En 1899 (ou 1898) ; sur ce point les textes historiques que nous avons consultés divergent, il démissionne de l'armée (il est sous-lieutenant à Toul) et explique à son entourage qu'il va se consacrer à l'éducation populaire et « planter le grand arbre du christianisme démocratique et social ». De quoi faire scandale dans une société enfermée dans ses préjugés et ses privilèges...

La même année, en 1899, le Bulletin de la Crypte (de Stanislas) se fond avec « Le Sillon », une revue littéraire fondée par Paul Renaudin. Aussitôt, Marc Sangnier crée un comité, qu'il baptise « le Sillon », ayant pour objet l'éducation populaire dans les patronages catholiques (qui étaient à l'époque des cellules sociales très importantes). Il sent le courant de pensée qui est le sien, et que Charles Renouvier (1815-1903) va faire entrer dans le débat philosophique avec son ouvrage « Le Personnalisme », publié en 1902, est en plein développement. Preuve : la même année, Emmanuel Desgrées du Lou et l'abbé Trochu fondent à Rennes « L'Ouest-Eclair », premier grand journal démocrate chrétien de l'histoire de France.

De fait, le Sillon se répand très vite ; il anime 21 cercles à Paris en 1900 et commence à faire trembler quelques bastilles des privilèges et de l'argent. Saugrenue et malfaisante cette idée reliée au droit romain et à la théologie chrétienne, selon laquelle la personne humaine, toute personne humaine, a une dignité supérieure à tout et ne doit jamais être traitée comme une chose ou un moyen mais comme une fin !

En 1901, Marc Sangnier hâte encore le pas en fondant des instituts populaires de formation. Ce faisant, il accumule les risques. Dès le 18 janvier 1901, dans son encyclique « Graves de communi re », Léon XIII (auteur de l'encyclique « Rerum novarum » dix ans plus tôt), admettait l'idée de la démocratie chrétienne mais en la limitant à une « action chrétienne bienfaisante en faveur du peuple » en dehors de toute action politique...

Le temps passe. Les instituts populaires se développent. Parmi ceux qui viennent y enseigner : le physicien Edouard Branly, le critique littéraire Emile Faguet... Le Sillon gagne la province. Marc Sangnier reçoit des ovations dans ses meetings... Bref, l'appel a été entendu et, désormais, il faut répondre aux attentes qu'il a fait naître : en 1905, le Sillon s'engage franchement dans le combat politique, à la fois contre la droite catholique - en partie monarchiste - et contre les républicains anticléricaux.

Les circonstances, cependant, ne lui sont pas favorables. Après la loi de juillet 1901 sur la limitation du droit d'enseigner aux congrégations religieuses (elles doivent y être autorisées), les diverses mesures prises entre 1902 et 1904, qui se traduisent, en 1904, par l'interdiction d'enseigner signifiée à toutes les congrégations et provoquent la rupture entre le gouvernement français et le Saint-Siège (juillet 1904), voici qu'Emile Combes, président du Conseil, prépare la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, qui est votée le 9 décembre 1905. L'Eglise de France est officiellement persécutée par

le Pouvoir.

La marche du Sillon devient difficile, ambiguë même pour certains de ceux qui lui étaient favorables. Marc Sangnier n'en poursuit pas moins son chemin : il fonde un hebdomadaire, « l'Eveil démocratique » (50.000 exemplaires) et crée le « Plus Grand Sillon », mouvement qui se déclare laïque et se donne pour objet de travailler à la réalisation de la « république démocratique ». (1)

Cette relative prudence ne rassure pas l'épiscopat français : en 1908, dix archevêques et vingt évêques interdisent à leur clergé d'adhérer au Sillon. On renouvelle des interventions auprès du Vatican... Et le 25 août 1910 - onze ans après la fondation du mouvement - Pie X adresse une lettre à l'épiscopat français où il affirme que les membres du Sillon manquent de connaissances historiques et théologiques et manifestent trop d'indépendance à l'égard de la hiérarchie ; il conteste leur idée de nivellement des classes et leur « démocratisation ».

C'est un désaveu pour Marc Sangnier qui n'a jamais songé à quitter l'Eglise. Il se soumet en supprimant le Sillon. Tout en se préparant à reprendre sa marche sur une autre voie : l'action politique et électorale. « Le Sillon disparu, il restait les Sillonistes » écrit Etienne Borne dans son ouvrage « De Marc Sangnier à Marc Coquelin ».

En 1912, il fonde un parti politique : la « Jeune République » et reprend ses campagnes de conversion à la démocratie chrétienne. Hélas, beaucoup de ses compagnons vont trouver la mort durant la Grande Guerre ! De 1914 à 1918, il est mobilisé dans le Génie avec le grade de capitaine.

En 1919, il est élu député de Paris-Rive gauche, mais le regroupement des élus qui se réclament du même esprit que le sien à la Chambre se heurte à vue série d'obstacles (alors qu'à Rome le Parti populaire italien de don Luigi Sturzo, adroitement soutenu par Benoît XV, enlève cent sièges au Parlement).

En 1924, à l'issue de la législature, Marc Sangnier ne se représente pas à la députation. Il organise dans sa propriété de Bierville (à Boissy-la-Rivière, près d'Etampes) des rencontres, des colloques, des « congrès de la paix ». En 1930, il fonde la Ligue française des auberges de la jeunesse (les premières du genre en France)...

En novembre 1944, il participe au congrès fondateur du M.R.P. qui le nomme par acclamations président d'honneur. De nombreux membres de la J.R. le suivent et rejoignent le nouveau mouvement.

Il est élu député de Paris en 1946 et s'attache à tenir bien vive, dans les réunions du Groupe MRP, la flamme de jeunesse qu'il a allumée chez les catholiques de France avec le Sillon 47 ans plus tôt. Mais, peu à peu, apparaissent sur son visage les traits d'un homme recru de fatigue comme au terme d'un pèlerinage toujours recommencé, et il meurt en 1950 à 77 ans.

Il avait payé cher son pari mais il l'avait gagné.

Jacques PARINI

P.S. Nous avons réalisé ce texte en nous référant aux publications du secrétaire général du M.R.P., à la documentation de l'Institut Marc Sangnier, 38 boulevard Raspail, 75007 Paris, tél : 45.48.77.70 (Madame Marie-Louise Gaultier-Voituriez), à la Grande Encyclopédie Larousse et à nos souvenirs personnels portant sur la période 1947-1950.

(1) Marc Sangnier a fondé et dirigé successivement : « l'Eveil démocratique » (1905-1910) ; « La démocratie » (1910-1914) ; « Le volontaire » (1929-1932) ; « l'Eveil des peuples » (1932-1939).

«NOUS N'ALLONS PAS AU PEUPLE, NON, NOUS SOMMES LE PEUPLE !»

lance Marc Sangnier à la fin du Congrès constitutif du M.R.P.

le 26 novembre 1944, à la Société de géographie, boulevard Saint Germain, à Paris.

En novembre 1944, Marc Sangnier a 71 ans mais il conserve cette éloquence qui, depuis la création du Sillon, à la fin du siècle précédent, séduit tous ses auditeurs et passionne les plus jeunes.

Appelé à prononcer le dernier discours du Congrès constitutif du M.R.P., qui va le nommer président d'honneur par acclamations, il soulève une nouvelle fois l'enthousiasme en donnant aux militants ses ultimes consignes avant l'action.

«L'âme commune», que publie le Foyer Marc Sangnier, nous rappelle plusieurs passages de ce discours dans un de ses récents numéros. Nous les reprenons ici comme document à ajouter à ceux que nous avons publiés depuis dix-huit mois sur la création du M.R.P.

On parle beaucoup de révolution. Mais une révolution ce n'est pas seulement un changement de Constitution, c'est avant tout un esprit nouveau. Une révolution doit se faire de l'intérieur. Le Mouvement Républicain Populaire est vraiment révolutionnaire, et il doit apporter le message que la masse de ce pays attend. Encore faut-il qu'il se montre sous son vrai visage et que, à l'encontre des professionnels de la politique, qui s'installent dans des révolutions plus ou moins édulcorées, il sache porter ce message avec la foi robuste de chacun de ses militants.

J'ai suivi avec un grand intérêt toutes les discussions qui ont eu lieu hier et aujourd'hui. Vous avez parlé d'organisation, de méthodes de travail : tout cela est utile, mais ce n'est sans doute pas le plus important. Le plus important, c'est de savoir si nous avons un dynamisme suffisant, une volonté suffisante, un esprit assez net, précis et conquérant pour pouvoir faire admettre nos volontés et nos espérances à la masse du pays de France.

Surtout n'édulcorez pas votre programme. Les programmes camouflés de la politique d'avant guerre ne mécontentaient personne mais ne contentaient personne non plus. Et le pays stagnait dans les bas fonds de la routine et de l'impuissance. Nous ne sommes pas des résignés à la démocratie. Pas d'hésitation, de timidité. Aujourd'hui tout est neuf, tout doit être neuf.

Depuis des années, on attend notre action. Aujourd'hui, les obstacles sont tombés. Si nous voulons, nous pouvons. Il faut que vous soyez convaincus

de cela. Je suis habitué à vivre toujours quarante ou cinquante ans à l'avance, c'est pour cela que je comprends que vous voyiez en moi, non seulement un représentant du passé, mais aussi un représentant de l'avenir. Cet avenir je le porte avec confiance et amour depuis que je suis un tout jeune homme, depuis nos grands meetings populaires d'autrefois. Alors je vous supplie d'être à la hauteur de cette tâche. Pas de timidité. Pas de préséance, pas de pacte avec les forces du passé.

Nous ne sommes pas des traînants, nous n'avons pas à nous développer à l'abri d'une équivoque, mais à affirmer avec mordant, sans crainte, ce que nous pensons, ce que nous voulons.

Ne renoncez pas à votre esprit de fraternité chrétienne, mais adressez-vous à toute la France pour la gagner à la grande réconciliation républicaine ...

Nous n'allons pas au peuple, non, nous sommes le peuple, nous représentons vraiment l'âme de la France, notre douce France, celle qui a prouvé sur les barricades qu'elle pouvait être aussi la France héroïque...

Jamais je ne me sens aussi à mon aise qu'avec les jeunes, parce que cet avenir de la France que je porte en moi, c'est eux qui le réaliseront.

Il faut dégager l'âme d'unanimité qui gît dans le peuple. Il faut sonner les cloches ; il faut prendre contact avec ceux qui pensent comme nous. Quant à ceux qui ne sont pas de notre esprit, nous devons par notre intelligence, notre ardeur, notre passion, les gagner à notre cause.

APPEL À NOS LECTEURS

La vocation de l'Amicale du M.R.P. est de conserver la mémoire du M.R.P., en rappelant aux générations futures ce qu'a été la part prise par ses fondateurs dans la Résistance à l'occupant, dans la promotion aux responsabilités des élites ouvrières au temps de la Libération comme dans le rôle déterminant qui a été le sien dans la reconstruction d'un pays dévasté et exsangue.

Par l'évocation d'un riche passé aux racines profondes (cf. catholicisme social, le Sillon, les mouvements d'inspiration chrétienne : JOC, JEC, JAC, CFTC, etc) et par une observation critique du présent à la lumière des principes fondateurs, «Le M.R.P. vous parle», expression de notre amicale, s'applique à raviver nos souvenirs et à enrichir notre réflexion sur une éventuelle démarche politique inspirée d'une éthique de vie.

Persuadés que nos lecteurs et correspondants partagent notre ambition, nous souhaitons être en mesure de continuer à leur assurer l'envoi de notre bulletin.

Or la modicité de nos ressources nous contraint, désormais, à limiter nos envois à nos seuls abonnés, voire peut-être à réduire la périodicité de notre publication.

C'est pourquoi nous vous serions très obligés de souscrire rapidement un abonnement et, plus encore, de nous faire parvenir le nom et l'adresse d'amis de notre tradition qui seraient intéressés par nos publications et le rôle de notre amicale.

Cordialement vôtre.

Le Bureau de l'Amicale

P.S. : Vous trouverez, au verso, un bulletin avec lequel vous pouvez soit adhérer à l'Amicale (ou renouveler votre adhésion), soit vous abonner au bulletin, soit faire les deux.

Créé le 1er juillet 1994 à Strasbourg LE FORUM EUROPÉEN DE LA CULTURE-RÉGIONS RHÉNANES EST EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

ACTUALITÉS

Le Forum Européen de la Culture est né de la volonté conjointe des régions voisines du fossé rhénan. Cette association réunit l'énergie, les œuvres, les idées d'artistes et d'institutions régionales pour lancer la coopération culturelle européenne et contribuer aux échanges humains transfrontaliers. Loin d'être élitiste, la culture défendue et promue par le Forum s'adresse au quotidien des habitants.

Littérature, peinture, sculpture, mais aussi gastronomie, sport et tourisme, ces échanges et ces valeurs concernent le grand public de la «Regio» aussi bien que les artistes eux-mêmes.

Le Forum entend parfaitement faire coïncider énergie locale et vocation européenne.

Il accueille toutes les associations, petites ou grandes, à vocation culturelle qui souhaitent s'associer à cette démarche.

Le Forum Européen de la Culture donne une nouvelle dimension aux projets, une dimension transfrontalière et européenne.

Une nouvelle coopération

Le Forum Européen de la Culture regroupe aujourd'hui quatre structures, française, allemande et suisse, et les représente notamment auprès des collectivités publiques et des institutions européennes, afin que la région rhénane parle d'une même voix.

Les régions allemandes et suisses ont été les premières à se doter de ce type de structures : à Fribourg, avec le Cercle de Promotion Economique de Fribourg, à Karlsruhe et à Bâle avec la Fondation des Prix Européens. Ces cercles, auxquels collaborent des mécènes, remettent des prix d'honneur ou d'encouragement, créent des expositions, des concerts, des manifestations culturelles...

Depuis près d'un demi-siècle, l'Académie des Marches de l'Est milite en Alsace pour une vision européenne de la pensée et des arts.

C'est donc tout naturellement qu'elle s'est offerte, en 1994, d'être le collaborateur français de ces institutions allemandes et suisses déjà très actives.

Le Forum Européen de la Culture était né.

**Texte communiqué par notre ami André Weber, vice-président du Forum
28, rue de Saint Louis - 68330 Huningue - Tél. : 89.69.14.08 - Fax : 89.69.06.71**

LES ANCIENS DÉPUTÉS ONT UNE REVUE : «LES QUATRE COLONNES»

L'association «Groupe des anciens députés» a pour président notre ami Jacques Augarde, ancien député, ancien sénateur et ancien ministre, et pour secrétaire général André Davoust, ancien député M.R.P. lui aussi. Elle a son siège au Palais-Bourbon et son secrétariat 235 boulevard Saint-Germain 75355 Paris, tél. : 40.63.80.39 et fax : 40.63.80.59.

Elle a aussi une revue, «Les Quatre Colonnes», dont la rédaction est assurée par André Davoust.

Il y a un an, en juin 1995, le numéro 18 de cette publication a été consacré au cinquantenaire de la Libération du Territoire, sous le titre «1939-1945 : combats pour la liberté».

Ce numéro spécial est préfacé par M. Philippe Séguin, président de l'Assemblée Nationale, et sa conclusion est signée par M. Pierre Pasquini, ministres des anciens combattants et victimes de guerre.

Il comporte une série de témoignages personnels d'anciens députés sur les combats de la Résistance et sur les campagnes des forces françaises ; parmi ces députés, beaucoup de M.R.P. Le plus long de ces textes est une fresque magistrale de Jacques Augarde, ancien officier au Premier Groupe de Tabors marocains, modestement intitulée «Regards sur l'armée d'Afrique».

Ce numéro est disponible sur demande au secrétariat (50 francs).

BULLETIN

- D'ADHÉSION À L'AMICALE DU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE
133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITÉ 75007 PARIS - TÉL. : 47.05.84.51
- DE RENOUELEMENT DE COTISATION 1996
- D'ABONNEMENT AU BULLETIN «LE M.R.P. VOUS PARLE» POUR 1996

NOM PRÉNOM

ADRESSE TÉL.

Ci-joint :

- Cotisation de **120 Francs** + Abonnement de **40 Francs** : soit **160 Francs**
- ou Abonnement de **50 Francs**
- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de «Amicale du M.R.P.»

Rayez la mention inutile

LE M.R.P. VOUS PARLE - Directeur de la Publication : Jacques MALLET - Commission paritaire de presse N° AS 65-465
IMPRIMERIE SIMEDIAT CIRCULAIRES COULON 42.36.08.15

IRÈNE MANCEAUX

MÈRE DE FAMILLE ET MILITANTE

DANS NOIRE HISTOIRE

Née en 1905 dans une famille modeste, elle a commencé à travailler dès l'âge de 15 ans pour apporter un supplément aux ressources de sa famille.

Mais en même temps elle suivait des cours du soir, qui lui ont permis d'obtenir un diplôme de sténo-dactylographe.

C'est ainsi qu'elle est entrée dans une entreprise et y est devenue «secrétaire de direction».

Puis elle s'est mariée et est devenue mère de famille «nombreuse», puisqu'elle a eu 5 enfants.

Cependant, malgré des vies familiale et professionnelle bien remplies, elle n'a pas négligé les problèmes de société et s'est engagée, avant la seconde guerre mondiale, à l'Union féminine civique et sociale (U.F.C.S.), dont elle est devenue vice-présidente en 1944.

En 1946 elle a adhéré au M.R.P. et participé aux premiers combats menés par la femme dans notre pays.

Elle a été élue dans la banlieue sud de Paris, à Chatillon-sous-Bagneux, dont elle devint maire-adjoint.

En 1947, elle entreprit une action internationale et fonda le «Mouvement mondial des mères». Elle en fut la présidente pendant de nombreuses années.

La Charte de ce Mouvement mérite notre attention, tant les principes, qu'elle définit sont toujours d'actualité.

Ce texte souligne le rôle de la femme et de la mère dans l'histoire humaine.

Responsable avec le père de la procréation, la mère exerce avec lui, au sein de la famille, une action éducatrice décisive.

Ainsi l'influence de la mère dans la famille rayonne-t-elle dans la vie nationale et internationale.

Car la famille joue un rôle essentiel dans toute civilisation.

Or chacun sait combien le problème est d'actualité.

Jean COVILLE

N.B. Irène Manceaux est en retraite à Saint-Georges-de-Didonne, en Charente-Maritime.

LE M.R.P. EN CHARENTE-MARITIME

ACTUALITÉS

Notre ami Robert Bichet a écrit dans «la Démocratie Chrétienne en France», «le M.R.P., parti de militants.» La fédération M.R.P. de la Charente-Maritime pourrait en être considérée comme le plus parfait modèle.

Ses adhérents venaient du Sillon, de l'Aube, de l'A.C.J.F., de la C.F.T.C., de la J.A.C. de la J.O.C. La plupart d'entre eux avaient appartenu à des réseaux de résistance, notamment en relation avec Pierre-Henri Teitgen, Gaston Tessier et Maurice Guérin.

André Dupont, décédé le 27 février 1993, et dont le M.R.P. n'a jamais suffisamment reconnu les mérites, couvrait le secteur de Saint-Jean d'Angély ; les frères Toumit et l'écrivain Pierre-Henri Simon, ainsi que Truffaut, qui fut élu député de La Rochelle.

Le sud du département était confié au docteur Poirier et Rochefort-Marennes à Robert Brillaud qui, après un passage rue de Rivoli en novembre 1944, lança un journal «Le Réveil de la Saintonge».

Que de noms il faudrait ajouter pour louer et remercier tous les adhérents d'une cause qui leur était profondément chère. L'état d'esprit de la fédération pouvait se résumer dans une fidélité profonde à la démocratie chrétienne et dans un désir de changement pouvant se résumer à «La Révolution par la Loi».

La vie, les obligations professionnelles ont dispersé les uns et les autres, mais il sont restés fidèles à leur idéal de démocratie d'inspiration chrétienne, de justice sociale et de dignité humaine. Ils ont continué leur action. Paris les rangs d'ouvriers de la première heure, beaucoup ont disparu ; cependant, un certain nombre d'adhérents, âgés souvent de plus de quatre-vingts ans, conservent entre eux une solide amitié et se réjouissent que «le M.R.P. vous parle !» soit un excellent lien entre eux.

Robert BRILLAUD

*Ami lecteur
avez-vous renouvelé
votre abonnement
pour 1996 ?*

*Cher adhérent
avez-vous renouvelé
votre adhésion
pour 1996 ?*

DISPARITIONS

Nous avons été informés du décès de nos amis :

- Bernard Vié (Paris)
- Anne-Marie Trinquier (Aix-en-Provence)
- Marcel Rudloff (qui fut sénateur, président du Conseil régional d'Alsace, maire de Strasbourg, membre du Conseil Constitutionnel)
- Andrée Baumgartner (Enghien-les-Bains)
- Henri Derizot (Paris)
- Albert Lebon (Mons-en-Barœul)
- Yves Fagon (Val de Marne)
- Marie-Louise Bernot, épouse de Jean Cayeux, ancien président de la Commission de la Famille à l'Assemblée Nationale.
- Paul Verneyras (Aube)

ANNE-MARIE TRINQUIER ANCIEN CONSEILLER DE LA RÉPUBLIQUE

Elle était née en Provence.

Un léger accent marquait ses expressions qui pouvaient être passionnées, amicales, toujours fidèles.

Profondément chrétienne, défendant ses idées avec conviction elle était démocrate et européenne.

C'est dans la Résistance (titulaire de la Rosette) qu'elle avait su se faire mieux connaître des électrices et électeurs des Bouches-du-Rhône qui l'élirent au Conseil Général de ce département, qu'elle représenta aussi au Conseil de la République.

Membre de plusieurs cabinets ministériels, notamment ceux de Jules Catoire et Paul Bacon, elle fut aussi une militante euro-

péenne. Ayant participé, en 1948, à la fameuse réunion de La Haye, où Winston Churchill lança un appel pour la construction d'une Europe unie, elle s'y employa en participant activement au Mouvement fédéraliste et à l'Union Européenne féminine.

Sa vie professionnelle se termine à l'Union Nationale des Parents d'Enfants Inadaptés (U.N.A.P.E.I.), où elle organise le service juridique.

Elle était chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

Elle est décédée le Mercredi Saint 1996 dans sa 95^e année.

Germaine TOUQUET

YVES FAGON MILITANT ET DÉPUTÉ

Simple mais plein d'idées et de savoir, modeste mais pas timide, aimant la compagnie, jamais à court de bons mots et de bonnes histoires, engagé dans l'action politique comme le Finistère, son pays, est engagé dans l'Océan, venu du peuple et fier d'y rester, fidèle à ses convictions et à ses amis, Yves Fagon, qui avait participé au banquet de l'Amicale du 25 janvier au Sénat en se montrant toujours aussi vif de corps et d'esprit, est décédé le 24 avril dans sa 86^e année. Il est inhumé au cimetière de Saint-Renan, près de Brest...

Fonctionnaire avant la guerre, il quitte le Finistère - où il a fait partie des Jeunes Démocrates - pour Clichy, en banlieue parisienne, où il adhère à la section du P.D.P. Durant la guerre, il mène une action clandestine dans plusieurs réseaux ; il participe à la création du M.R.P., puis, les 24 et 25 novembre 1944, il est au congrès

Sa carrière

Né le 30 mai 1910 à Plourin-Ploudalmézeau, dans le Finistère, il est le premier des cinq enfants qu'aura la famille Fagon.

Licencié en Droit et diplômé d'études supérieures de Droit public et de sciences économiques, il commence une carrière, en 1935, à la Caisse des Dépôts, où il devient administrateur civil.

Mobilisé en 1939 comme sergent, il est blessé deux fois, reçoit deux citations et la Croix de guerre en mai 1940 ; fait prisonnier le 10 juin, il s'évade le 17...

De 1941 à 1945, il est chef de service financier au Commissariat à la Reconstruction. Mais il «travaille» aussi dans la Résistance : il est membre du réseau de renseignement de l'Enseigne de vaisseau d'Estienne d'Orves, jusqu'à son démentèlement en 1942. Il assure des liaisons entre Paris et le Finistère et s'occupe de la filière d'évasion vers l'Angleterre. En 1943 et 1944, il est l'un des agents de liaison de Georges Bidault, président du C.N.R. Responsable des résistants démocrates chrétiens dans le secteur Nord-Est du département de la Seine de janvier à août 1944, il devient membre du Comité de libération de Clichy où il habite.

Action dans la Résistance, mais aussi syndicalisme : il s'y est préparé dès 1935 comme secrétaire adjoint de la C.F.T.C. de la Caisse des Dépôts ; en 1944, il est président-fondateur de la C.F.T.C. de la Reconstruction.

fondateur du M.R.P. Dès le 26, il apporte à André Colin, rue de Rivoli, l'annonce qu'une section du M.R.P. vient d'être créée à Clichy. «C'est la première !» lui répond Colin (voir son «témoignage» dans «Le M.R.P. vous parle» n° 64, pages 9 à 11).

Elu député de la Seine en 1945 sur la liste conduite par Fernand Bouxom, il devient à l'Assemblée Nationale un des meilleurs spécialistes des problèmes de la Fonction Publique (qui constituaient déjà un gros dossier) sans jamais rien perdre de sa simplicité et tout en conservant son souci du travail bien fait.

Entre lui et nous, employés du secrétariat du Groupe, on se tutoyait sans affectation de part et d'autre. Pour lui, nous étions des militants avant d'être des employés. Pour nous, il était le militant-député.

Jacques PARINI

Syndicalisme mais aussi action politique : il fonde à Clichy, en novembre 19044, la première section M.R.P. de France. Il devient membre du Comité directeur de la Fédération M.R.P. de la Seine et membre du Conseil national du M.R.P.

Elu conseiller municipal de Clichy, il prend en charge le rapport général du budget communal.

Elu député sur la liste conduite par Fernand Bouxom en 1945, il est choisi par le Groupe M.R.P. pour étudier les dossiers de la réforme administrative, de la Fonction publique, de la Marine, de la Gendarmerie.

Devant l'Assemblée Nationale, il est rapporteur des projets relatifs au statut général des fonctionnaires, au dégagement des cadres, à la réorganisation administrative... Il intervient dans le débat ouvert par le rapport Delahoutre sur «l'affaire des généraux»...

A partir de 1951, il reprend le cours de sa carrière administrative : receveur des finances à Montbéliard (1951-1962), receveur des finances à Lisieux (1962-1965), trésorier payeur général de la Haute-Loire (1965-1969) puis de la Réunion (1969)...

Une fois retraité, il s'installe à L'Haÿ-les-Roses, dans le Val de Marne.

J'AVAIS UN CAMARADE

Yves Fagon nous a quittés.

Notre amitié, toute fraternelle, remonte à quelque soixante années. Il existait alors un groupe d'environ cinquante élus appartenant au Parti Démocrate Populaire (P.D.P.). Le bâtonnier Henri Teitgen, Jean Raymond-Laurent, Lionel de Tinguy du Pouët, Alfred Bour, et bien d'autres dont les noms m'échappent, en faisaient partie.

A Clichy, un petit nombre de militants, Docteur Thibert, André Cibiel, Pierre Milimard, mon père... formait un noyau assez actif. Afin de préparer l'avenir, il fut décidé de lancer le mouvement des Jeunes Démocrates Populaires dans l'ensemble du pays. Pour la région parisienne, une réunion d'information fut organisée à Clichy. Georges Bidault y prit la parole. Evidemment, il y eut des contradicteurs et Georges Bidault, selon son habitude, fit des réponses imagées dont lui seul avait le secret. Cela ne convint pas à quatre individus, qui quittèrent la salle bruyamment. Las ! en partant ils cassèrent deux ampoules de gaz lacrymogène et ce fut les larmes aux yeux que nous nous sommes tous retrouvés sur le trottoir. Hubert Monmarché, Louis Bour, Jean Cayeux eurent droit, avec nous, à ce baptême du feu.

La vie suivit son cours : préparation d'élections, réunions...

Puis 1939 nous a séparés, chacun étant entraîné vers son destin. Les années passèrent et, dans le numéro 64 du «M.R.P. vous parle», Yves Fagon nous a relaté brièvement l'action des uns et des autres. Dès la Libération, le feu qui couvait sous la braise nous fit nous retrouver tout naturellement derrière la bannière du M.R.P. ; Clichy ayant d'ailleurs la première section M.R.P. en France.

Comité de libération, assemblées constituantes, Assemblée

Nationale : Yves Fagon, spécialiste des finances, en marqua les travaux de son empreinte.

Notre présence, tout d'abord au Comité de libération de Clichy, puis au Comité directeur fédéral du M.R.P. de la Seine, nous a plus encore rapprochés.

Fernand Bouxom et Yves Fagon furent les deux élus du M.R.P. pour le 5^e secteur de la Seine. Il faudrait un livre pour relater les campagnes électorales épiques menées tambour battant. Nos noms, ainsi que ceux de Fontaine, Degornet, De Frémont, Dubreuil, André Ernie, restent inscrits, pour le souvenir, sur les affiches annonçant nos réunions.

Au Conseil municipal de Clichy, furent élus, aux côtés d'Yves Fagon, Germaine Touquet, Paul Lemétayer, Jean Monchaut, Georges Quiclet, fondateur de la J.O.C. avec l'abbé Guérin.

Tels sont les souvenirs qu'évoque chez moi la vie - combien remplie - d'Yves Fagon, énergique sous son aspect calme.

La dernière fois où nous nous sommes retrouvés, ce fut au déjeuner de l'Amicale, au Sénat, en janvier dernier. Il paraissait fatigué. Ne le voyant pas à l'assemblée générale du 22 mars, je l'ai joint par téléphone ; quelques jours après il me confirma que sa santé l'inquiétait. La longue lettre que je lui ai adressée pour l'inciter à lutter n'a rien fait contre le mal inexorable qui devait l'emporter quelques jours plus tard.

Le 29 avril, avec Jean Coville et quelques autres amis nous nous sommes recueillis en l'église Saint-Léonard de L'Haÿ-les-Roses pour un dernier au revoir.

Adieu, Yves, ton souvenir reste à jamais gravé dans nos cœurs.

Maurice TRAMBOUZE

MARIE-LOUISE BERNOT FEMME D'ÉLU

Il y a quelques semaines, nous apprenions le décès de Marguerite Chabrierie qui était l'épouse de Robert Lecourt.

Quelques jours après, Marie-Louise Bernot, épouse de Jean Cayeux quittait les siens. Nous avons eu l'occasion de la revoir à notre dernière assemblée générale.

Toutes deux avaient été exemplaires.

Elles avaient compris la mission de leurs maris et partagé leurs succès, leurs activités, leurs difficultés ; simplement, sans bruit : elles étaient présentes. Elles ne s'imposaient pas, elles agissaient.

Chacune avait sa personnalité, toutes deux des convictions chrétiennes profondes.

Elles avaient su mener une vie qu'elles n'avaient peut-être pas

imaginée, tant la politique est un chemin difficile dépourvu de calme, de sérénité.

A leur place, elles surent «faire face» : garder le foyer, élever les enfants, savoir accueillir, être disponibles en bonnes «militantes» qu'elles étaient aussi.

Ce court hommage rendu par «Le M.R.P. vous parle» s'adresse à toutes les femmes des militants, des élus. Sans elles, ils auraient certainement accompli leurs tâches, mais l'équilibre, la compréhension des choses et des êtres, le courage au quotidien, les auraient-ils connus ?

Germaine TOUQUET

PAUL VERNEYRAS LE DÉVOUEMENT JUSQU'À LA DÉMESURE

Qui n'a pas connu Paul Verneyras peut ignorer ce que donne un grand cœur dans une carcasse de lutteur !

Il vient de s'éteindre le 19 mai, jour de son 98^e anniversaire, et ses obsèques ont été célébrées dans l'église de Mathaux, un petit village de Briennois (Aube), son pays.

A 12 ans, il quitte l'école pour l'usine, à Troyes. Il s'inscrit à la C.G.T.

En 1914, c'est la guerre. Il devance l'appel et part volontairement sur le front, où il est gazé...

La paix revenue, Paul Verneyras participe, à Troyes, à une réunion organisée par des jésuites. On y parle d'un syndicalisme chrétien ; l'idée vient de Belgique. Paul Verneyras est séduit. Il quitte la C.G.T. et fonde la C.F.T.C., à Troyes, en 1920. Il a 22 ans. Il en devient le secrétaire fédéral.

Durant l'occupation, il entre dans la Résistance et prend tous les risques ; il a l'habitude. Il a aussi de la chance : en 1944, il est le seul survivant du comité clandestin de Libération Nord.

L'engagement politique lui paraît tout naturel à la Libération et il choisit le M.R.P. Elu député de Paris, il fait de nouveau preuve de ces qualités humaines qui sont le propre des hommes et des

femmes qui se sont faits eux-mêmes. Bientôt, il connaît par cœur tout le Paris politique, journalistique et syndical et tout ce Paris-là vient lui demander conseil. Il n'y a pas deux Verneyras, il n'y en a qu'un.

Voici un extrait de l'hommage posthume que lui a rendu le Club de réflexion et d'information du Briennois («L'Est-Eclair du 22 mai 1996)

«C'était un homme attachant par son intelligence et ses qualités de cœur. Il avait le culte de l'amitié et ne pouvait être heureux si son ami ne l'était pas. Il était très attentif au bien-être de ses amis, partageant leurs soucis, les aidant de ses conseils et de son expérience.

Il était proche des humbles, préoccupé des difficultés de notre époque ; c'était un humaniste dans toute l'acception du terme. Il a été pour beaucoup l'homme providence, l'avocat conseil bénévole, le conciliateur dans les situations difficiles. Combien lui doivent un emploi, une situation ?»

Jacques PARINI

Il y a cinquante ans DE GAULLE DÉMISSIONNE, LE MRP RESTE AU GOUVERNEMENT POURQUOI ?

Extraits des procès verbaux des réunions du Groupe M.R.P. à l'Assemblée Nationale Constituante
(suite des extraits publiés dans «Le M.R.P. vous parle», n° 68, pages 15 et 16)

De Gaulle démissionne de la présidence du Gouvernement provisoire le 20 janvier 1946.

La France traverse une grave crise économique et sociale ; le ravitaillement est insuffisant, l'argent manque, la misère s'étend...

Le Groupe M.R.P. (143 députés) se réunit le 21 janvier à 16 heures.

Francisque Gay avait la conviction absolue, dès le 14 janvier, que le général allait se retirer. Il en avait été prévenu confidentiellement par le général lui-même. Il avait cherché à lui faire changer d'avis. Edmond Michelet avait reçu la même confiance le 18. Georges Bidault, également prévenu, est rentré le 20 de Londres par avion, malgré les difficultés atmosphériques, mais trop tard. Au Conseil des ministres de dimanche, en cinq minutes le général a annoncé qu'il se retirait, il a remercié ses ministres, il leur a dit «au revoir», puis il est parti sans même leur serrer la main.

Gay a alors pris la présidence du Conseil et les ministres ont conversé durant 45 minutes...

Moch demanda si la meilleure formule ne serait pas de reconduire l'ancien gouvernement. Thorez réclama un véritable gouvernement tripartite (P.C., S.F.I.O., M.R.P.) sans techniciens et déclara qu'il y avait dans le Parti communiste un fort mouvement vers un gouvernement s'appuyant sur les forces ouvrières. Giacobbi montra les difficultés du tripartisme sans de Gaulle. Pierre-Henri Teitgen fit observer qu'en cas de formule bipartite (P.C., S.F.I.O.), le M.R.P. ne ferait pas d'opposition systématique. Gay assura que «l'aube» soutiendrait loyalement la nouvelle formule. Thorez dit qu'il se souvenait de l'attitude loyale déjà pratiquée par l'équipe de «l'aube». Tous se communiquèrent leurs adresses pour garder le contact. Toutefois, dans la matinée, le général avait fait observer à Gay que lui seul (en sa qualité de doyen) avait le droit de convoquer le Conseil des ministres. Gay convoqua ensuite la Commission exécutive (du M.R.P.), qui décida de rester en contact avec les communistes. Ce matin, lundi, réunion tripartite, où les communistes ont revendiqué la présidence du Conseil.

Georges Bidault. - Le coup est imprévu et dur. Pas d'illusions : il nous faut assumer de lourds risques. Souvent la cure d'opposition est désirable mais nous ne nous nourrissons pas du même pain que les autres. Ne faisons pas le jeu du parti contre le pays...

Le devoir : songer à la Nation et ne pas laisser sans protection certains intérêts que personne ne défendra. Il nous faut trouver des milliards de dollars. Ce n'est pas du chantage ni du marchandage honteux. Un gouvernement bipartite, ce serait le pays écrasé en deux mois... A l'intérieur du gouvernement, nous défendrons mieux nos positions. Le courage n'est pas pénalisé en politique. Bien sûr, nous ne participerons au gouvernement qu'à certaines conditions : que le gouvernement se mette au travail sans se déchirer, que l'atmosphère soit rassurante pour tous, qu'on en finisse avec les insultes quotidiennes, que les libertés essentielles soient préservées par un accord librement consenti entre les partis. N'acceptons pas un président communiste. Il ne reste que nous pour éviter au pays de retomber dans les vieilles ornières de la démagogie.

Maurice Schumann. - Oui aux propos de Bidault. Préservons les conquêtes de la Résistance. Nos libertés sont menacées maintenant de l'intérieur. Refaisons l'union de la Résistance et poussons vers la candidature du président du C.N.R. (Bidault).

Livry-Level. - Oui, envisageons un gouvernement conduit par nous.

Gerber. - La politique tripartite a été totalement négative et néfaste. La question extérieure est la clé de tout. Nous sommes tributaires de l'étranger, mais l'étranger nous accordera-t-il sa confiance ? En conscience, nous ne pouvons plus rien sur la marche des événements.

Le gouvernement bipartite nous permettrait au moins l'expectative.

Paul Coste-Floret. - La politique du courage, aujourd'hui, c'est la formule bipartite. Il faut accepter le risque de l'épreuve de force. Le tripartisme ne réussira pas mieux sans de Gaulle qu'avec lui. A l'heure actuelle, les communistes ne sont pas prêts. Le peuple ne comprend pas pourquoi le M.R.P. empêche le gouvernement bipartite de se former. Nous avons supporté les fautes du Gouvernement de Gaulle, d'échec en échec et de crise en crise. Le tournant, ce seront les élections prochaines. Ces élections auront lieu même avec un gouvernement bipartite. Si nous restons au gouvernement, les autres les gagneront à nos dépens. Retirons-nous rapidement.

Schneider. - Posons nos conditions sur le programme et restons au gouvernement.

Bouret. - Quittons le gouvernement. Ayons une politique. Abandonnons la formule actuelle. Disons la vérité au pays. Passons dans l'opposition et formulons des critiques constructives. Nous ne sommes pas mûrs pour gouverner.

Marc Sangnier. - Très impressionné par Bidault. Mais il faut de toute façon éviter une crise qui peut amener la guerre civile et le refus des Alliés de nous aider. Le M.R.P. a soulevé de magnifiques espérances : gardons notre figure originale. Ne nous laissons pas entraîner dans des silences obligés et dans des compromissions ; les électeurs en ont assez. Ayons le regard fixé sur le pays. Attention, si nous étouffons le M.R.P. dans le gouvernement, nous ferions du mauvais travail.

Bidault. - Dans le gouvernement tripartite précédent, il y avait un quatrième quart qui était prépondérant. Je ne sais pas si nous arriverons à éviter la crise demain avec le tripartisme mais, quels que soient les risques, le risque immédiat c'est le bipartisme, qui nous mènerait à des aventures redoutables...

Fraud. - Exigerons-nous les Affaires étrangères ? Si nous refusons le tripartisme, que feront les socialistes ? Si le président est communiste, quelles seront nos relations avec l'étranger ?

Bidault. - De Gaulle dispose d'un grand crédit d'admiration dans les masses mais il est l'objet d'inimitiés implacables dans les cercles dirigeants. Que pense-t-on de la France à l'étranger ? «Il serait difficile de faire crédit à un gouvernement inamical», disait-on à mon départ de Londres.

Viard. - Pratiquons une opposition bienveillante. Exigeons des garanties écrites dans la négociation.

Pezet. - Oui, posons des conditions expresses à notre participation. C'est le nœud de la question d'aujourd'hui.

Finet. - La politique de l'absence est dangereuse.

Boisdon. - Si la formule tripartite échoue, nous aurons une vague d'antiparlementaire ; nous serons les naufrageurs du Parlement. On nous utilise sans jamais rien nous accorder. Nous sommes toujours les dupes quelles que soient nos positions.

Ott. - Acceptons le principe de la participation et posons nos conditions.

Solange Lamblin. - Il est inadmissible d'admettre, comme le fait Coste-Floret, l'épreuve de force avec la gauche. Nous n'avons pas le droit de faire courir ce risque au pays. Monnayons notre accord et essayons le tripartisme.

Maurice Schumann. - Pas un seul des arguments de Bidault n'a trouvé ici de réponse. Ne cessons pas d'avoir une politique sociale et

populaire. Ne nous laissons pas dissocier des masses ouvrières et populaires, à aucun prix. Gardons au premier plan de nos préoccupations les valeurs spirituelles et morales. En raison de la situation, nous ne sommes pas tout à fait entre républicains et nous ne pouvons donc pas jouer pleinement le jeu parlementaire. Empêchons la conquête du pouvoir par des hommes qui ont l'esprit totalitaire. Si nous perdons la classe ouvrière, nous irons à la défaite. La méfiance envers les communistes est en vérité plus forte chez les partisans du tripartisme que chez les autres.

Bouret. - Tôt ou tard nous nous heurterons au mur.

D'Aragon. - Il y a de la déception chez nos électeurs, qui sont ébranlés par un choc psychologique. La formule du gouvernement précédent a été peu satisfaisante. Subordonnons notre participation à la rédaction d'une déclaration commune.

Dominjon. - Politiquement, les communistes ont des motifs pour réclamer la présidence du gouvernement. Quelles sont nos conditions pour une éventuelle participation ?

Maurice Schumann. - Non, dans le tripartisme, la présidence doit appartenir au parti intermédiaire.

Francisque Gay. - Dans la discussion avec les autres partis, nous n'avons jusqu'ici posé aucune condition ; nous pratiquons une politique d'union.

Colin donne lecture de la lettre des communistes aux socialistes.

Francisque Gay expose que la formule tripartite n'a pas encore vraiment été expérimentée avec de Gaulle. Le tripartisme, c'est une entente entre les trois grands partis et le malaise actuel ne se situe pas à l'Assemblée Nationale. Le budget a été remarquablement voté. Redevenons nous-mêmes. Le malaise se développerait si chacun se mettait à jouer aux petits jeux parlementaires. Rénovons nos méthodes, apportons nos solutions.

Nouvelle réunion le 22 janvier, à 14 heures

La Commission exécutive du M.R.P. a siégé le matin. Robert Lecourt en rend compte et ouvre la discussion.

Gosset demande que le M.R.P. accepte de se placer dans une formule tripartite honnête.

Cayeux estime que la formule tripartite est la plus conforme aux intérêts du pays.

Marie-Madeleine Dienesch montre les dangers du bipartisme socialo-communiste.

Maurice Schumann. - De Gaulle parti, nous n'avons pas à lier notre sort au sien.

Ott. - Discutons sans passion et examinons sérieusement la formule tripartite.

Trois réunions le 23 janvier.

A 14 heures

De Menthon, membre de la délégation du M.R.P. qui a discuté avec les délégations du P.C. et de la S.F.I.O., est persuadé que du côté communiste et socialiste on veut aboutir rapidement et qu'un gouvernement tripartite y est réellement désiré. Les communistes sont loin de chercher la rupture. En outre, les trois délégations semblent d'accord sur le choix du socialiste Félix Gouin pour la présidence du futur gouvernement. Thorez a simplement exprimé son regret d'avoir été écarté.

Au sujet de la trêve des partis, un texte est en cours de rédaction...

Concernant les conditions posées par le M.R.P., l'accord a été conclu sauf sur les points suivants :

1° - la révision de l'ordonnance du 4 octobre 1945 sur la Sécurité Sociale ;

2° - la liberté d'enseignement : le futur gouvernement maintiendra le statu quo mais, sur le fond, communistes et socialistes estiment qu'il s'agit d'un problème constitutionnel, qui échappe donc à la compétence du gouvernement ;

3° - la future Constitution : sur ce sujet également, Thorez et Daniel Mayer estiment que les questions posées doivent être tranchées par l'Assemblée ; alors que le M.R.P., par la voix de Paul

Coste-Floret, explique que, si les trois partis pouvaient se mettre d'accord sur le projet constitutionnel, celui-ci serait forcément ratifié par l'Assemblée.

André Colin parle de l'ambiance émouvante dans laquelle se déroulent les pourparlers, dominés par les difficultés matérielles des Français.

Dusseaux a procédé à une enquête d'opinion la matin même ; à son avis, le choix du M.R.P. est approuvé.

Maurice Schumann donne lecture d'une lettre que vient de lui adresser un général, compagnon du général de Gaulle depuis le début. Résumé de ce texte : le signataire est continuellement en contact avec des officiers anglo-saxons ; ceux-ci ont examiné la situation avec objectivité et ils estiment que leurs zones d'occupation (en Allemagne) seraient découvertes sur leurs arrières si un gouvernement de gauche était créé.

Monteil rapporte les propos que lui ont tenus dans les couloirs les communistes Marcel Paul et Pierre Hervé ainsi que le socialiste Tanguy-Prigent.

1° - Marcel Paul sur les affiches attaquent P.H. Teitgen : «Ce n'est pas le Parti communiste qui en est l'auteur, c'est le Secours populaire»

2° - Pierre Hervé : «C'est bien la vérité que le M.R.P. est le parti du Vatican.»

3° - Tanguy-Prigent : «La liberté d'enseignement relève bien d'un programme de gouvernement»...

Aussel. - Les socialistes et les communistes ont exercé sur nous des pressions considérables et nous n'en avons pas fait autant. Toutes nos conditions doivent maintenant être acceptées... Dans six mois la situation ne sera-t-elle pas pire et qu'aurons-nous alors à proposer ?

Jean-Pierre Giraudoux a enquêté dans l'entourage du Général de Gaulle. On lui a demandé : «Le M.R.P. va-t-il se laisser faire ? Le 23 janvier va-t-il être le Munich du M.R.P. ?»

A 15 heures 30

Robert Schuman. - Faut-il opposer une fin de non-recevoir aux demandes des deux autres partis ou faut-il au contraire essayer de faire aboutir les discussions entreprises en vue d'un accord ? Il le faut, à mon avis...

François Reille-Soult. - Nous avons déjà voté pour la négociation.

Maurice Schumann. - Et hier nous étions unanimes.

Georges Bidault. - Nous avons dit hier tout ce qui pouvait être dit. Nous avons chargé la Commission exécutive de rédiger nos conditions. Il ne faut pas que ces conditions soient telles que nos interlocuteurs les trouvent inacceptables, si nous voulons aboutir...

(L'orateur rappelle les trois difficultés).

Il a été admis unanimement que nos délégués avaient une certaine marge dans la négociation... Si elle avait pu obtenir un résultat sur le chapitre constitutionnel de nos conditions, notre délégation aurait pu négocier sur tout (mais les communistes et les socialistes ont maintenu leurs arguments : ces sujets sont de la compétence de l'Assemblée et non pas du gouvernement)...

A 17 heures 30 (sous la présidence de Germaines Peyroles)

Robert Lecourt informe le Groupe que le texte établi à 16 h 30 par la Commission tripartite était inacceptable dans sa forme et que la discussion continue.

Suspension. Reprise.

Pierre-Henri Teitgen déclare qu'on est arrivé à une solution satisfaisante, bien que l'accord n'ait pu être réalisé sur tous les points...

Georges Bidault expose qu'il est urgent d'élire le président du gouvernement.

Le Groupe décide la discipline de vote de ses membres dans le scrutin sur l'élection du président. A une très forte majorité, il se prononce pour la candidature de Félix Gouin.

La séance est levée à 19 heures. Le scrutin va avoir lieu à l'Assemblée.

J.P.

CLAUDE MONT : UN DEMI-SIÈCLE D'ACTION POLITIQUE

- Collaborateur de Georges Bidault dans la Résistance
- Député M.R.P. de la Loire de 1945 à 1951
- Collaborateur de plusieurs ministres M.R.P.
- Sénateur M.R.P. de la Loire (puis centriste) de 1955 à 1992.

Claude Mont chevalier de la Légion d'honneur

Au jour de la Fête du 14 juillet, le Président de la République a nommé M. Claude Mont, sénateur de la Loire durant près de 40 ans, chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur. C'est l'éminente reconnaissance d'un long et courageux service des populations du département et de la République ainsi sanctionné.

Né à Pouilly-sous-Charlieu en 1913, son père mort pour la France en 1914, Claude Mont, sursitaire, poursuit son service militaire sur ordre de la mobilisation générale en septembre 1939. Prisonnier de guerre avec son régiment d'infanterie, il s'évade avec trois camarades.

Professeur du secondaire, il est successivement nommé, dans la seule année 40-41, aux lycées de Saint-Etienne, Ampère de Lyon puis de Tunis. Pour la rentrée 41-42, il est affecté au lycée français de Tanger. Il y demeure, chargé de veiller, de surcroît, à la bonne diffusion de l'information radio et écrite de la France Libre, jusqu'au débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942 en Afrique du Nord.

Mission auprès du commissaire de l'Intérieur (ministre) du Comité de libération nationale à Alger, puis des incessants convois d'approvisionnement des Liberty Ships à Casablanca enfin préparation au débarquement en métropole et aux nouvelles tâches administratives dans une France reconquise et souveraine précédant, pour Claude Mont, le « voyage du retour » de Mers-el-Kébir à Naples d'abord et, plus tard, sur les côtes méditerranéennes de l'été 1944.

A Paris, à l'automne, Claude Mont entre au cabinet de Georges Bidault, élu président du Conseil national de la Résistance le 8 septembre 1943, et, depuis le 9 septembre 1944, ministre des Affaires étrangères du Gouvernement provisoire du Général-de-Gaulle. Face aux énormes problèmes de l'après-guerre, il s'agit de rétablir la légalité républicaine, de donner d'abord une constitution à la France et, dans ce cadre, d'élaborer des lois, de définir



le fonctionnement des services publics.

Georges Bidault se présente aux élections législatives dans la Loire. Second sur la liste du ministre, Claude Mont est ainsi élu député aux deux assemblées constituantes de 1945 et 1946, puis à l'Assemblée Nationale de 1946.

Constamment réélu sénateur de la Loire depuis le 19 juin 1955 jusqu'en 1992, Claude Mont est de toutes les batailles pour les communes. Il soutient qu'un système financier équitable et décent, avec les équipements nécessaires, constitue le fondement d'une France intérieure solide. Puis il discerne dans la déclaration européenne de Robert Schuman le 9 mai 1950 et la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, l'annonce des temps nouveaux.

Depuis 1975, le Sénat a toujours confié au parlementaire le soin de lui présenter les programmes européens exemplaires d'aide aux pays en voie de développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Il fut donc ainsi élu rapporteur des Accords de Lomé I, Lomé II, Lomé III... En 1975, il fut encore élu rappor-

teur de l'élection du Parlement Européen au suffrage universel. Problème longtemps ardemment débattu, il eut la satisfaction de faire adopter le projet de loi à une importante majorité par le Sénat.

Rapporteur de la commission des Affaires étrangères, Claude Mont ouvrait chaque année un vaste débat sur l'état du monde. Hardi précurseur, il recommanda, contre une profonde méfiance, d'accorder la plus grande attention aux propositions de M. Gorbatchev après le sommet de Reykjavik (12 octobre 1986). Un an plus tard, le premier accord de véritable désarmement de l'ère nucléaire était signé entre les deux super grandes puissances.

Homme de réflexion et de caractère, le sénateur ne se déroba pas à de multiples et effectives responsabilités :

- Vice-président du Sénat de la Communauté, formé par les représentants parlementaires de France et des Territoires français d'Outre-Mer.

- Membre de la Délégation française aux Nations-Unies à New York.

- Membre du Parlement Européen à Bruxelles et Strasbourg.

- Président de missions sénatoriales en Hongrie, en Pologne, en Asie du Sud-Est, etc.

Sans oublier de longs mandats locaux :

- Maire de Noirétable pendant 30 ans.

- Président de la Fédération des maires de la Loire pendant 12 ans.

- Premier vice-président du Conseil général pendant 10 ans.

- Vice-président du Conseil régional Rhône-Alpes pendant 9 ans.

Impliqué dans les grandes affaires internationales, Claude Mont n'en demeurait pas moins très proche des populations et des élus locaux avec lesquels il aime toujours se retrouver.

Un chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur promu au vrai mérite.

Extraits du journal «Le Pays» du 4 août 1995

Dans notre prochain numéro, nous présenterons la thèse de doctorat de Claude Mont-Sève, fille de Claude Mont, sur «les sénateurs de la Loire d'hier et d'aujourd'hui».